QL
425
F9D78
1859
Moll.

K-2-j DROUET

K-2-j DROUET

Division of Mollusks
Sectional Library

# MOLLUSQUES TERRESTRES

## ET FLUVIATILES

## DE LA GUYANE FRANÇAISE.

# ESSAI

SUR LES

# MOLLUSQUES TERRESTRES

## ET FLUVIATILES

## DE LA GUYANE FRANÇAISE,

PAR

**HENRI DROUËT,**

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE LISBONNE,
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-JACQUES-DE-L'ÉPÉE,
AUTEUR DES ÉTUDES SUR LES NAÏADES DE LA FRANCE, ETC.

**Avec 4 planches.**

Division of Mollusks
Sectional Library

PARIS

J.-B. BAILLIÈRE, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE,
19, rue Hautefeuille.

1859.

SMITHSONIAN
MAY 20 1988
LIBRARIES

## SOMMAIRE.

Au lecteur.

I. Introduction.

II. Bibliographie : auteurs cités.

III. Mollusques terrestres et fluviatiles de la Guyane française.

IV. Appendice : Mollusques rapportés de la Martinique.

V. Notes : **A,** Limites de la Guyane française et du Brésil ;
**B,** Documents bibliographiques sur la Guyane.

Iconographie (les quatre planches ont été lithographiées d'après nature par M. Lackerbauer).

In speciebus definiendis scientiæ robur.

LINNÉ.

# AU LECTEUR.

---

M. Charles Eyriès, lieutenant au 1er régiment d'infanterie de marine, a résidé, pour les besoins de son service, près de cinq années à Cayenne (1852-1856), et il a mis à profit les loisirs de la vie militaire, dans la colonie, en s'occupant activement de rechercher différents objets d'histoire naturelle. A son retour en France, cet excellent ami m'a remis tout ce qui a rapport à la malacologie terrestre et fluviatile, et de plus, il a bien voulu, sur ma demande, me fournir des indications sur le climat, la nature du sol et la végétation de la Guyane, m'autorisant d'ailleurs à faire du tout tel usage qu'il me plairait. Je n'ai pas cru pouvoir mieux employer ces matériaux qu'en y adjoignant quelques autres documents puisés, soit

dans ma propre collection, soit dans les cabinets de quelques-uns de mes amis (notamment dans celui de M. le docteur de Grateloup, de Bordeaux, qui a eu longtemps à Cayenne et dans la Guyane plusieurs membres de sa famille), soit enfin dans les auteurs les plus récents, et en composant du tout un travail d'ensemble, pouvant servir à donner une idée sommaire de cette partie de la faune de la Guyane française. Enfin, au moment de mettre sous presse, M. Eudes-Deslongchamps, doyen de la faculté des sciences, à Caen, m'a obligeamment communiqué les quelques espèces réunies par M. Déplanche, chirurgien de marine, lors de la station dans ces parages de l'aviso *le Rapide* (1854-1856), et j'ai pu encore profiter de ces nouveaux sujets de comparaison et de quelques indications intéressantes. Tels ont été les éléments de ce mémoire de géographie malacologique. M. Eyriès a vu sur place et recueilli au milieu des solitudes des forêts vierges, dans les savanes marécageuses, non sans peine et quelquefois non sans danger; moi j'ai mis en œuvre et rédigé, en grande partie sur ses données, dans le silence du cabinet, à l'aide de notes, de livres et de collections : le lecteur voit dès lors la part revenant à chacun dans cet essai. Cette déclaration préliminaire expliquera, en outre, l'absence de certaines considérations qui, sans cette circonstance tout à fait exceptionnelle, auraient dû trouver leur place, soit dans l'introduction, soit dans un corollaire; mais il est des idées qui ne peuvent naître, et des conclusions qui ne doivent être sérieusement déduites que lorsqu'on a vu par ses propres yeux. Je ne m'en recommande que d'autant plus à sa bienveillante indulgence.

J'ai été secondé, dans l'examen et la détermination des espèces critiques ou litigieuses, par M. Arthur Morelet, de Dijon, que des travaux scientifiques de plus d'un genre signalent depuis longtemps déjà à l'attention publique : je suis heureux de lui payer ici un juste tribut d'éloges et de gratitude.

J'accueillerai avec reconnaissance les rectifications et les additions que l'on voudra bien me communiquer; j'aurai soin d'en tenir compte et d'en faire usage, soit pour un autre tirage, soit (ce qui est plus probable) pour un supplément.

Troyes, 1er décembre 1859.

HENRI DROUËT.

---

# I.

## INTRODUCTION.

### I.

Située, comme chacun sait, sur la côte septentrionale de l'Amérique du Sud, à peu de distance de l'équateur, la Guyane française est limitée au nord et à l'est par l'océan Atlantique, à l'ouest par le fleuve le Maroni; quant aux limites territoriales du sud et du sud-ouest, aux confins du Brésil, elles paraissent ne pas être encore définitivement arrêtées. Provisoirement, on peut indiquer les bouches et le cours de l'Araouari jusqu'à sa source, et à partir de ce point une ligne parallèle au cours de l'Amazone jusqu'à sa rencontre avec le Rio-Branco (Voir à ce sujet la note A, à la fin du Mémoire). Ainsi délimitée, cette région, plus politique que naturelle, serait comprise entre le 1er et le 6e parallèle de latitude nord, entre 52° et 64° de longitude ouest, et elle comprendrait cent trente lieues de côtes sur une profondeur d'environ trois cents lieues.

A Cayenne et sur le littoral, en général, la température moyenne est, en été, de 30 à 32 degrés, et de 28 pendant la saison des pluies. Jamais, dans cette zône, le thermomètre ne descend au-dessous de 20 degrés, même dans les nuits les plus fraîches. Bien que ces chiffres n'aient rien d'exagéré, la chaleur,

le plus souvent humide, est quelquefois pesante et très-intense : rien d'énervant alors et de lourd à respirer comme cet air chargé de miasmes et de vapeur d'eau. Cependant, le climat est très-supportable à Cayenne, heureusement située sur une île, en partie formée par la mer, en partie par des bouches et des bras de rivières. En pleine mer, dans les îlots adjacents, la température est encore plus bénigne. A une certaine distance dans les terres, les vents du nord-est, les cours d'eau, les forêts, les élévations du sol, atténuent sensiblement les effets du calorique propre à ces basses latitudes; et, dans l'intérieur, dans la région des montagnes, les nuits sont quelquefois assez fraîches pour que le besoin du feu se fasse sentir. Il pleut presque constamment pendant sept mois de l'année, de la fin de novembre à la fin de juin, avec un intervalle de beau temps d'un mois environ (*l'été de mars*), et le pluviomètre accuse 3 mètres 60 centimètres par an. Ces pluies sont quelquefois torrentielles, surtout en avril et en mai. Malgré des conditions si favorables, en apparence, au développement de l'électricité atmosphérique, les orages sont très-rares. Les tremblements de terre paraissent inconnus. Les vents, quoique assez variables, se tiennent habituellement dans les limites du nord-est au sud-est.

Au point de vue géologique, le sol de la Guyane est divisé naturellement, et au premier coup-d'œil, en deux régions bien distinctes : les terrains d'alluvion ou terres basses, et les terrains granitiques ou terres hautes. Les terres d'alluvion s'étendent depuis la côte jusqu'à dix ou quinze lieues dans l'intérieur; elles remplissent à peu près tout l'espace

compris entre les bords de la mer et les premiers sauts ou rapides des fleuves et des rivières. Ces alluvions sont recouvertes par une épaisse couche d'humus, incessamment alimentée et accrue par les dépouilles sans nombre d'une végétation luxuriante. De place en place, on rencontre de grands bancs d'une pierre poreuse et tendre, connue dans le pays sous le nom de *roche à ravet*, suant, pour ainsi dire, l'oxyde de fer par tous les pores, et communiquant à la poussière une couleur rouge, extrêmement tenace. Ces bancs sont disséminés un peu partout; ils n'affectent pas de forme régulière. En outre, dans les forêts, et même au bord de la mer, l'œil est frappé par d'énormes blocs erratiques d'un granite bleuâtre, très-fin, très-dur, et ayant sous le choc la sonorité du fer. Ces blocs présentent toujours des angles complètement émoussés, même dans les parties profondément enfouies. Disséminés sans ordre et entourés d'arbres séculaires, ils semblent avoir été roulés par les eaux et transportés aux places qu'ils occupent par quelque grand cataclysme d'une époque reculée. Toute cette région est plate, ou à peu près, abondamment boisée, entrecoupée par des savanes, sillonnée par de nombreux cours d'eau, et d'une fertilité extrême. Les côtes sont sablonneuses ou vaseuses; le lit des fleuves roule de gros cailloux blancs; çà et là apparaissent des schistes micacés, des minerais de fer limoneux, du grès, quelques filons dioritiques; enfin, sur les bords de plusieurs rivières, notamment du Sinamari et de la Comté, Leblond a reconnu des dépôts de kaolin assez considérables. Mais de calcaire, M. Eyriès affirme qu'il n'y en a pas trace. Au-delà de cette

zône littorale alluvionnaire, le sol devient exclusivement granitique et syénitique. Le granite est très-dur, fin, et de couleur bleuâtre, comme il a été dit précédemment; la syénite s'en rapproche beaucoup pour l'apparence. Ces roches, qui forment la base dominante de toute la région, sont fréquemment traversées par des schistes micacés, des gneiss, des filons de diorite; elles renferment surtout abondamment des quartz variés (ou *diamants de Cayenne*), du feldspath, du porphyre, quelquefois même des tourmalines et des grenats, éléments divers entre lesquels se trouvent intercalés de nombreux minerais de fer oxydé, d'un brun rougeâtre ou à cassures cubiques, des minerais manganésiques, et quelques autres. Toute cette région, d'ailleurs, est également couverte de forêts, ainsi que nous le verrons tout à l'heure.

Aux environs de Cayenne et dans toute la zône des terrains d'alluvion, il n'y a guère de hauteurs, à proprement parler. Tout se réduit à quelques collines, à quelques monticules, atteignant à peine 300 mètres d'élévation, mais n'en usurpant pas moins la dénomination prétentieuse de montagne (comme il arrive toujours dans les pays de plaines); telles sont la montagne de Baduel, au pied de laquelle est planté le jardin botanique, la montagne des Tigres, Montarbot, Montjoli, la montagne du Serpent, la montagne de la Gabrielle, et quelques autres de même relief. Un peu plus au sud, de l'Approuague à l'Oyapoc, serpente la petite chaîne des montagnes de Kaw, analogue aux précédentes, comme hypsométrie. Mais au-delà de cette région, on rencontre dans l'intérieur de vastes

plaines et de larges plateaux mesurant de 5 à 600 mètres d'élévation, et une chaîne de montagnes granitiques, la plus haute de toute la Guyane, suivant Leblond, et ne mesurant pas moins de 200 à 300 toises. Plus au sud encore, apparaissent des chaînes boisées, et enfin, vers le sud-ouest, la Sierra Tumucuraque, rattachée au massif ou groupe de la Parime par l'étroite chaîne de Pacaraima, et qui sépare en partie les possessions françaises des Guyanes hollandaise et anglaise. Voici les noms de ces principales montagnes, tant des environs de Cayenne que de l'intérieur, d'après la carte géographo-géologique de Leblond, à laquelle nous renvoyons le lecteur pour de plus amples détails (1) :

| | | |
|---|---|---|
| Montagne | Leblond . . . . . | 200 toises. |
| — | Pelée. . . . . | 200 — |
| — | Magnétique. | |
| — | d'Argent. | |
| — | de Saparouna. | |
| — | de la Gabrielle. | |
| — | du Serpent. | |
| — | de Plomb. | |
| — | de Coumarouma. | |
| — | de Carimare. | |
| — | de l'Observatoire. | |

Montagnes de Kaw.

---

(1) *Carte géographo-géologique de la Guyane française*, dressée sur les relevés de M. Leblond, médecin-naturaliste, etc.; in-plano (1814). — Voir aussi la *Description abrégée de la Guyane française*, du même auteur. Paris, 1814, in-8°.

Mont Tripoupou . . . . . 125 toises.
— Toucouchi.
— Lucas.
— Alexis.
— Coutouviro.
— Yatapouroubo.
— Couchibore.
— Arikené.
— Mayé.

Au reste, à l'exception des cours d'eau principaux, tout l'intérieur est encore imparfaitement connu.

Les cours d'eau de la Guyane sont nombreux. Les plus importants sont le Maroni et l'Oyapoc, fleuves immenses et majestueux, dont le lit est souvent entrecoupé par des îles. Les rivières principales sont : la Mana, le Sinamari, le Kourou, le Mahuri, la rivière du Tour-de-l'Ile, la rivière de Cayenne, l'Oyac ou la Comté, l'Approuague, l'Ouassa, le Cassipour, le Conani, le Carsewène, et enfin le Carapapouri qui, à défaut de l'Araouari, paraît devoir être le point de départ de la limite méridionale actuelle. Tous ces cours d'eau sont pourvus de nombreux affluents et de bras secondaires nommés *criques,* ou embranchements qui s'agrandissent pendant la saison des pluies, et disparaissent presque complètement pendant la saison sèche. Quelques-uns communiquent entre eux par des criques, à l'instar de l'Orénoque et de la rivière des Amazones (le Sinamari est relié à la rivière d'Oyac par la crique Galibi). En général, tous sont assez rapides, et fréquemment entrecoupés par des chutes ou cascades, connues sous le nom de *sauts* ou de *rapides,*

formés par des bancs de roches granitiques placées à des distances assez régulières, et pouvant servir de points de repère pour l'évaluation de la hauteur du sol au-dessus du niveau de la mer. En remontant le cours des rivières, on rencontre les premiers sauts à la limite des terrains d'alluvion, presque tous à égale distance des rivages, c'est-à-dire à dix ou quinze lieues environ : à leur pied cesse entièrement l'action des marées. Suivant M. Lacordaire, les plus hautes cataractes de l'Oyapoc n'excèdent pas cinquante pieds. Schomburgk, qui expérimentait à la Guyane anglaise, a remarqué que le moment de la plus grande chaleur du jour est celui où la température de l'eau des rivières est la plus froide. Pendant la nuit, et surtout vers le soleil levant, l'eau est à peu près de 10 degrés plus chaude que l'air. Les Indiens prennent généralement leurs bains le matin, parce que l'eau est alors à un degré convenable. Une suite d'observations lui a donné la certitude que généralement, à six heures du matin, l'eau est de 8 à 10 degrés plus chaude que l'air ; qu'à deux heures après midi, l'air est de 1 à 2 degrés plus chaud que l'eau, et qu'à six heures du soir l'eau est de 2 à 3 degrés plus chaude que l'air. Peut-être ces chiffres ne sont-ils pas absolument les mêmes pour les eaux de la Guyane française; néanmoins, ils doivent peu s'éloigner de la vérité. C'est sur les rochers des cataractes, sur les joncs et les nymphéacées de ces cours d'eau que vivent des ampullaires gigantesques et de robustes mélanies, tandis que sur les bords s'étendent au loin de vastes forêts vierges de cacaoyers, où surabondent la vie végétale et la vie animale. On compte une dizaine de lacs à

la Guyane ; les plus grands sont dans le voisinage du cap Nord : on y trouve une espèce de lamantin. Il y a aussi des canaux creusés de main d'homme aux environs de Cayenne. Les marais sont fréquents, et leurs dessèchements périodiques sont une cause d'insalubrité. De plus, ils sont peuplés de caïmans et de gymnotes électriques ; ce qui, joint aux miasmes et aux exhalaisons, rend leur exploration presque impossible. Enfin, de larges espaces sont occupés par les savanes, que nous distinguerons, avec M. Eyriès, en savanes fermes et en savanes tremblantes, ou noyées.

Les savanes fermes sont des espaces plus ou moins grands, quelquefois immenses, noyés une grande partie de l'année, se desséchant à des époques périodiques, mais dont le sol est néanmoins toujours spongieux. Au commencement de la saison sèche, c'est-à-dire au mois de juillet, un grand nombre de végétaux aquatiques et d'animaux entrent en putréfaction, et fertilisent surabondamment un sol dont l'homme s'éloigne à cause des miasmes mortels qui s'en exhalent. Quelquefois, quoique rarement, les savanes du Kourou au Sinamari sont entièrement submergées, et, dans ce cas, elles produisent une herbe qui serait un excellent fourrage. Mais (ceci soit dit en passant) nos indolents colons laissent leurs bestiaux exposés aux attaques incessantes des jaguars, au lieu de s'occuper du bien-être et de l'amélioration des races domestiques qui pulluleraient aisément dans ces fertiles contrées. De distance en distance surgissent des bouquets épars de palmiers ou d'acajous : c'est ainsi que la savane de la Madeleine, non loin de Cayenne, est couverte de cette dernière essence.

Dans les flaques d'eau et dans les petits ruisseaux qui sillonnent encore ces prairies marécageuses pendant la sécheresse, on trouve souvent des ampullaires. Pendant la saison des pluies, l'aspect de ces savanes est à peu près celui de nos étangs d'Europe, sauf quelques îlots plus solides et couronnés d'arbres. Les oiseaux aquatiques y sont alors en tribus nombreuses : des flamands roses, des ibis, des hérons, des aigrettes blanches, des spatules roses, des râles géants, des poules d'eau, des *touyouyous,* et une foule d'autres y fourmillent en dépit des caïmans, des serpents, et d'autres voisins peu sociables. Pendant l'été, ces régions, naguère si animées, redeviennent silencieuses ; leur surface ressemble beaucoup alors à celle d'un champ de blé moissonné, où il ne reste que le chaume rasé à peu de distance du sol. C'est alors que mûrit le fruit bizarre de l'acajou, portant à son extrémité, et tout-à-fait à découvert, un noyau en forme de rein, dont l'amande, grillée, s'emploie en pâtisseries. A ce moment aussi, l'*oiseau-diable* prend possession des savanes, où il trouve en abondance les insectes qui vivent sur la pomme de l'acajou (1).

Les savanes tremblantes tirent leur nom du peu de consistance de leur sol. Rien de traître et de dangereux comme ces tapis trompeurs, revêtus d'une herbe verdoyante et fraîche, et que rien ne distingue à première vue des autres savanes ; semblables aux *bogs* d'Irlande, ils couvrent des lacs d'une boue infecte. Les Indiens seuls, soit instinct, soit perspi-

(1) M. Eyriès a remarqué que jamais il ne rencontrait de coléoptères sur l'acajou.

cacité, les devinent et les évitent. Malheur au voyageur inexpérimenté qui pose le pied sur ces pelouses perfides ! Il enfonce brusquement, et chaque effort qu'il fait pour se dégager l'enfonce davantage dans la vase, trop compacte pour qu'il puisse nager, et pas assez résistante cependant pour le soutenir. En peu d'instants, tout espoir de salut est perdu pour lui. Quand la poitrine est submergée, la voix s'affaiblit par la pression; insensiblement elle s'épuise, bientôt elle cesse de jeter au désert ses dernières clameurs désespérées. Encore un moment, la tête disparaît à son tour; la fange se referme en silence, enfouissant à jamais dans sa masse infecte la victime ignorée. Plus d'un Européen a péri de la sorte. M. Eyriès rapporte qu'il a failli être englouti ainsi, et que, sans le secours de son guide indien, il serait certainement resté dans une savane de ce genre, au bord de laquelle il venait chasser, dans l'Oyapoc. Les savanes tremblantes gardent toujours leur aspect uniforme, leur verdure éternelle; mais rarement les animaux s'aventurent sur leur sol maudit. Quelquefois les savanes fermes, sillonnées secrètement par des filets d'eau, conservent aussi leur verdure en toute saison : de là, la difficulté de les distinguer les unes des autres; l'œil le plus exercé peut s'y tromper. C'est au milieu de ces marécages de l'Amérique du Sud que vivent de préférence les caïmans et les gymnotes électriques : les premiers, au retour de la sécheresse, regagnent les rivières, où ils trouvent asile entre les racines inextricables des palétuviers; les seconds s'enfoncent simplement dans la vase, ou restent dans les savanes qui, comme celles dont je viens de parler, ne sont jamais complète-

ment à sec. A ce propos, peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt pour le lecteur de trouver ici le tableau, tracé par M. de Humboldt, de la pêche des gymnotes.

« Ce ne sont pas seulement le crocodile et le jaguar, dit l'illustre voyageur, qui dressent des embûches au cheval de l'Amérique méridionale; il a aussi parmi les poissons un dangereux ennemi. Les eaux marécageuses sont peuplées d'une quantité innombrable d'anguilles électriques qui, de toutes les parties de leur corps tacheté et visqueux, déchargent à volonté des commotions violentes. Ces gymnotes ont de cinq à six pieds de long. Telle est leur force et la richesse de leur appareil nerveux qu'ils peuvent tuer les plus grands animaux, pourvu qu'ils fassent agir leurs organes avec ensemble et dans une direction favorable. On a dû changer le chemin qui traversait la steppe d'Uritucu, parce que les gymnotes s'étaient accumulés en si grande quantité dans une petite rivière, que chaque année un nombre considérable de chevaux, en la passant à gué, étaient frappés d'engourdissement et se noyaient. Tous les autres poissons fuient le voisinage de ces redoutables anguilles. Le pêcheur même n'est pas à l'abri sur le bord élevé de la rivière. Souvent la ligne humide lui communique de loin la commotion. Ainsi, dans ce cas, la force électrique se dégage du milieu des eaux. La pêche des gymnotes offre un spectacle pittoresque. On rabat des mulets et des chevaux dans un marais autour duquel les Indiens forment une haie serrée, jusqu'à ce que ces intrépides poissons, frappés d'un bruit inaccoutumé, se décident à engager l'attaque. On les voit nager sur l'eau, à la

manière des serpents, et se blottir adroitement sous le ventre des chevaux. Un grand nombre de chevaux succombent à la violence de ces coups invisibles. D'autres, la crinière hérissée, couverts d'écume et exprimant leur angoisse par les éclairs qui jaillissent de leurs yeux, cherchent à fuir les atteintes de la foudre. Mais les Indiens, armés de longues cannes de bambous, les repoussent au milieu de l'eau. Peu à peu, cependant, se ralentit l'ardeur de ce combat inégal. Les poissons, épuisés, se dispersent comme des nuages dégagés de leur électricité ; ils ont besoin d'un long repos et d'une nourriture abondante pour recueillir de nouveau ce qu'ils ont dépensé de force galvanique. Leurs corps s'affaiblissent de plus en plus ; effrayés par le bruit et par le trépignement des chevaux, ils s'approchent du bord ; mais aussitôt on les frappe de harpons, et on les traîne dans la steppe au moyen de bâtons secs, mauvais conducteurs du fluide (1). »

Toute la Guyane, peut-on dire, n'est qu'une seule et immense forêt. C'est là que brille, dans toute sa vigueur, la belle et utile famille des palmiers, ces princes du règne végétal, comme les appelait Linné, si bien faits pour donner une idée de la splendeur des forces végétatives sous la zône torride : le palmiste (*Areca oleracea*), qui devient magnifique, et dont les jeunes feuilles, non encore développées,

---

(1) De Humboldt, *Tableaux de la Nature*, trad. Galusky, t. I, p. 28-30 ; *Observations de Zoologie et d'Anatomie comparée*, t. I, p. 83-87 ; *Relation historique du voyage aux régions équinoxiales*, t. II, p. 173-190.

constituent le fameux *chou-palmiste;* l'*arouara* (1), dont on tire une bonne huile à brûler; le *pinot,* dont les Indiens extraient du sel (2); le *bâche,* magnifique végétal à feuilles en éventail, dont le tronc robuste est le tuteur préféré de la vanille; le *maripa,* dont on mange aussi le chou, et dont le fruit est recouvert d'une pulpe agréable au goût; le *counana,* dont les fruits, triturés dans l'eau, produisent un breuvage rafraîchissant, ayant la couleur et un peu le goût du café au lait; le *tourlouri,* dont les larges feuilles solides servent de toiture aux carbets des Indiens. A côté des palmiers s'élèvent les grands arbres employés en bois de construction : le gaïac (*Guaiacum officinale*), le *wacapou,* le *balata,* le *bagasse* (*Bagassa guyanensis*), le *grignon* (*Bucida buceras*), le *courbaril* (*Hymenea courbaril*), le *carapa* (*Carapa guyanensis*) dont on extrait de l'huile pour brûler, le *fromager* (grande bombacée dont le coton brillant pourrait peut-être être utilisé), le *canari-macaque* (*Lecythis quatela*), le *bourgouni,* le *niannian* ou *gnangnan-madou,* l'*arkaba,* l'*encens,* le *monbin* (*Spondias monbin*), et une infinité d'autres, principalement des familles des térébinthacées et des laurinées. Ceux qui fournissent leur bois à l'ébénisterie sont nombreux également : l'*ébène vert* (*Bignonia leucoxylon*), l'*acajou* (*Cassuvium occidentale*), le *bocco,* le *panacoco,* diffé-

---

(1) Dans l'impossibilité où je suis de pouvoir rapporter la plupart des végétaux indiqués par M. Eyriès à leurs espèces botaniques, je leur laisse les noms vulgaires sous lesquels il me les a signalés, préférant ce mode de nomenclature à des rapprochements inexacts ou incertains.

(2) *Pinotières,* agglomérations de palmiers pinots.

rents *cèdres,* le *rubané gris,* le *rubané satiné,* le *bois de lettres* moucheté, le *moutouchi,* une sorte de *bois de rose,* et bien d'autres encore. « Je ne connais rien de plus propre à faire admirer la puissance des forces organiques dans la zône équinoxiale que l'aspect de ces grands péricarpes ligneux, par exemple, du cocotier de mer (*Lodoïca*) parmi les monocotylédones, et du *Bertholletia* et du *Lecythis* parmi les dicotylédones. Sous nos climats, les cucurbitacées seules produisent, dans l'espace de quelques mois, des fruits d'un volume extraordinaire, mais ces fruits sont pulpeux et succulents. Entre les tropiques, le *Bertholletia* forme, en moins de cinquante à soixante jours, un péricarpe dont la partie ligneuse a un demi-pouce d'épaisseur, et que l'on a de la peine à scier avec les instruments les plus tranchants (1). » Le tronc et les hautes branches de tous ces grands végétaux sont envahis, en outre, par des lianes innombrables et magnifiques; je citerai seulement, entre mille, la *liane rouge* (*Zizyphus volubilis,* ou *Tetracera aspera?*) qui, en société d'une espèce très-commune de *Ravenalia,* donne une eau pure; la *liane franche* (*Bignonia viminea* et *kerera*), qui tient lieu de cordes; la *liane d'ail* (*Bignonia alliacea*), dont l'odeur écarte, dit-on, les serpents, etc. Les longs filaments de ces malpighiacées s'enchevêtrent autour des végétaux plus robustes, ou bien circulent de l'un à l'autre, et quelquefois leur treillis inextricable oppose une barrière puissante aux pas du voyageur. Là aussi se trouvent le caoutchouc (*Hevea guyanensis*) et

(1) De Humboldt, *Voy. aux rég. équin. du Nouv. Cont.*, t. VIII, p. 181.

la salsepareille (*Smilax salsaparilla*). Enfin l'intérieur de la Guyane, principalement dans la partie comprise entre l'Oyapoc et l'Araouari, est couvert de vastes forêts vierges de cacaoyers qui pourraient être, pour la colonie, une source de richesses inépuisables. C'est au milieu de ces forêts splendides que la nature a placés de brillants et gigantesques Lépidoptères, en tête desquels figure au premier rang le *Morpho Idomeneus,* dont les allures rappellent les mœurs des espèces crépusculaires (1), et une foule d'Hyménoptères et de Coléoptères propres à ces contrées (2).

« Des forêts d'une profondeur impénétrable, et dont l'âge se compte par milliers d'années, dit M. de Humboldt, remplissent la contrée située entre l'Orénoque et la rivière des Amazones. D'énormes masses de granite, de la couleur du plomb, resserrent le lit des rivières écumantes. Les bois et les montagnes retentissent du fracas des chutes d'eau, des rugissements du jaguar et des hurlements sourds du singe barbu (3), présage de la pluie. Aux lieux où les eaux taries laissent un banc de sable à découvert, gisent,

---

(1) Ce Lépidoptère a fourni à M. Eyriès le sujet d'une notice intéressante : *Observations sur le Morpho Idomeneus* Fabr. in : *Mém. de la Soc. imp. des Sciences natur. de Cherbourg,* t. VI, 1858.

(2) Voir les remarquables notices de M. Lacordaire sur l'entomologie de la Guyane française : *Annales de la Soc. entomologique de France,* t. I, 1832, p. 348-366, et *Nouvelles Annales du Muséum,* t. II, 1833, p. 35-94.

(3) L'alouate (*Mycetes seniculus* Desm.). — On peut voir au Musée de Troyes l'os hyoïde de cet animal, donné par M. Eyriès, en même temps que plusieurs autres objets d'histoire naturelle de la Guyane.

immobiles comme des quartiers de roches et la gueule béante, des crocodiles à la peau rude et écailleuse. Telle est leur insensibilité, que souvent ils sont couverts d'oiseaux. La queue enlacée autour d'un tronc d'arbre et roulé sur lui-même, le boa, dont la peau semée de taches ressemble à un échiquier, se tient en embuscade sur la rive, sûr de ne pas manquer sa proie. A peine a-t-il aperçu un jeune taureau sauvage ou quelqu'autre gibier de moindre espèce, qu'il se déroule, s'étend, saisit sa victime, l'enveloppe de bave et la fait entrer avec effort dans son gosier dilaté (1). » Tel est le tableau esquissé à grands traits, par le plus savant des voyageurs modernes, des solitudes de la Guyane.

Les rivières ont aussi leur végétation particulière. C'est au pied des cataractes et sur les rives des fleuves que se trouvent ces grandes et magnifiques nymphéacées, dont les larges feuilles servent de nourriture et d'abri aux ampullaires et aux mélanies, et d'abondantes joncacées. L'une d'elles (vulgairement nommée *mocou-mocou*), dont les tiges, profondément implantées sous l'eau, ne laissent émerger que leur tête incessamment agitée par le courant, porte à son sommet un fruit ayant quelque analogie pour la forme avec l'ananas, et que les Indiens mangent, dit-on, quelquefois, en temps de disette. Sur les bords, apparaissent çà et là des buissons épineux sur lesquels grimpent une liane au fruit délicieux (la *maritambourg*), et quelquefois aussi des serpents occupés, de ce poste, à guetter les oiseaux et les

---

(1) De Humboldt, *Tableaux de la Nature*, t. I, p. 32.

petits mammifères. Au-dessus, le pied baigné dans l'eau saumâtre, surplombe un épais rideau de palétuviers dont les racines nombreuses servent d'asile aux crocodiles et aux caïmans. Les palétuviers ou mangliers (*Rhizophora mangle*) figurent, non-seulement au bord de tous les cours d'eau de la Guyane, depuis l'embouchure jusqu'aux premiers sauts, mais encore sur toute la côte, au bord de la mer, depuis l'Orénoque jusqu'au Brésil. Leurs massifs compacts opposent aux flots de l'Océan une digue inébranlable; mais les détritus végétaux qui s'accumulent à leur pied, toujours baigné dans la vase, entretiennent des émanations putrides et des miasmes souvent funestes. C'est ainsi que, sous la zône torride, la nature ne concède quelquefois ses plus brillants avantages qu'au prix de fléaux terribles.

Mais ce n'est pas seulement la végétation spontanée que l'explorateur doit considérer, il doit encore porter ses regards sur les végétaux cultivés qui, fréquemment, sont la cause de l'introduction et de l'acclimatation de plusieurs espèces animales. Laissons donc un instant les savanes et les forêts vierges, et revenons à Cayenne, dont nous visiterons avec M. Eyriès les jardins et les cultures.

L'île de Cayenne, sur laquelle est située la ville, est formée par la bifurcation de la rivière de Tonégrande, et par la mer. La rivière prend, du côté gauche, en regardant la mer, le nom de rivière de Cayenne; de l'autre, le nom de rivière du Tour-de-l'Ile. Malgré une situation aussi favorable, les jardins sont assez rares à Cayenne, et, en général, cultivés avec peu de soin. Presque toutes les maisons sont isolées les unes des autres, disposition qui pro-

duit des rues longues et peu peuplées, souvent visitées par des troupes d'urubus, qui enlèvent les cadavres et les immondices : l'espace qui sépare et qui entoure chaque maison prend le titre ambitieux de jardin, que le plus souvent il ne mérite guère. Quelques arbres abritent des plantes potagères peu ou point soignées, placées sans ordre, et le tout pousse ou ne pousse pas, à l'aventure. Quand on entre dans l'un de ces enclos, invariablement l'on aperçoit d'abord quelques pieds de gombos (*Hibiscus esculentus*), légume insipide et mucilagineux, dont les propriétés émollientes sont en grand honneur. Un peu plus loin, mûrissent des aubergines (*Solanum melongena*), des ciboules, d'autres épices et condiments, et même quelques-unes de nos plantes potagères d'Europe. Au-dessus s'élèvent des manguiers aux fruits délicieux (*Mangifera indica*), des sapotilliers (*Bassia*), dont le fruit sécrète une sorte d'encens, des pommiers de Cythère (*Spondias cytherea*), des avocatiers (*Persea gratissima*) à la pulpe moëlleuse et dont le noyau passe pour un poison violent, des calebassiers (*Cucurbita lagenaria*) dont le fruit coupé par le milieu sert de vaisselle aux nègres et aux Indiens, et dont on extrait un sirop renommé, des *cerisiers des Antilles* (*Malpighia glabra*) dont les baies tétragonales ont un parfum exquis, des *abricotiers d'Amérique* (*Mammea*), dont les fruits sont énormes, mais peu savoureux, des corossols (*Anona squamosa*) dont la feuille possède des propriétés antispasmodiques très-énergiques, des bélimbis dont le fruit sert à détacher le linge ; puis enfin, des attiers, des caramboliers, des goyaviers, des orangers, des citronniers, des bananiers, des cotonniers, et d'autres

encore. Au pied de ces arbres, croissent en abondance d'énormes ananas, des giraumonts et l'*oseille de Guinée* (*Hibiscus sabdariffa*) dont on fait un sirop raffraîchissant. Çà et là, aussi, apparaissent quelques fleurs : des gardénias odorants, d'élégants hibiscus (parmi lesquels se distingue, entre tous, la *rose changeante de Cayenne : Ketmia mutabilis*), de magnifiques daturas, de jolies lianes (la *barbadine*, par exemple, dont la pulpe mélangée au madère donne une sorte de compote des plus agréables), des ignames, des pois d'Angole, et plusieurs autres, soit d'utilité, soit de pur agrément. En dépit de l'incurie du colon, la flore des jardins est encore, on le voit, suffisamment variée; mais il faut avouer que la main de l'homme y entre pour peu, et que la nature, aidée par le climat, se charge à peu près de tous les frais. Quoiqu'il en soit, je le répète, les jardins sont assez rares à Cayenne, et généralement cultivés avec peu de soin. Et à quoi faut-il attribuer un état de choses qui frappe tous les voyageurs et qui paraît invincible? Le reproche incombera-t-il à l'insouciance des blancs, ou bien le fera-t-on peser sur l'apathie des noirs?... Sur ces causes d'abord, et sur une autre plus réelle encore. Il faut reconnaître que tout le territoire de la Guyane est en proie à un fléau plus sérieux, et qui a sur les plantations de toute nature, mais particulièrement sur les jardins, une influence terrible, et qu'il est presque impossible de conjurer : je veux parler des fourmis en général, et surtout de la fourmi *manioc* (*Formica cephalotes* Latr.). Il est aisé de concevoir le découragement des colons lorsque, après de rudes labeurs et des sacrifices onéreux, ils voient, en une seule nuit, leurs champs,

leurs plantations ou leurs jardins, complètement dépouillés de végétation, sans qu'il reste une seule feuille ! Telle est la puissance dévastatrice de ces redoutables phalanges qu'elles n'épargent rien, ni les fleurs, ni les feuilles, ni les fruits (1) ! Il en résulte que le colon n'établit guère de jardins dont il ne serait pas appelé à jouir, et dans lesquels d'ailleurs, il faut le confesser, les légumes d'Europe réussissent mal, et les arbres fruitiers pas du tout. Il s'en remet à la richesse du climat, à la fécondité du terroir, sans demander à ce sol prodigue autre chose que ses productions naturelles. Toutefois, l'hôtel du Gouvernement possède un assez beau jardin, plutôt d'agrément que d'utilité. Quant au jardin botanique de Baduel, il porte un titre pompeux qu'il ne justifie guère ; confié, ou plutôt abandonné aux soins d'un directeur mal rétribué, qui mesure le plus souvent ses peines au prorata de ses maigres émoluments, cet établissement, loin de rendre les services qu'on serait en droit d'en attendre, végète dans une atonie rétrograde. Le seul jardin de Cayenne qui mérite ce nom est celui de la garnison : il fournit assez abondamment tout à la fois les légumes de l'Europe et les fruits des tropiques. Mais au prix de quels soins ! Situé au bord de la mer, nos soldats ont conquis son emplacement sur les rochers ; sa fondation remonte à douze années environ, et depuis ces douze années, chaque nuit, une

(1) « J'ai beaucoup observé ces fourmis, m'écrit M. Eyriès ; à force de les admirer, je n'osais plus les maudire. Je me propose de coordonner mes notes éparses, et de mettre au jour les mœurs extraordinaires de ces terribles républiques. »

vingtaine de jardiniers montent la garde, une torche à la main, pour brûler les interminables colonnes de fourmis qui viennent dévaster leurs travaux. Ainsi, dans ce cas encore, à côté d'immenses avantages, des fléaux terribles ; sous les tropiques, comme sous le cercle polaire, l'homme est en lutte avec la nature ; ce n'est qu'au prix d'efforts persévérants qu'il réussit à la dompter et à l'accommoder à ses besoins, quand lui-même ne se voit pas forcé d'approprier ses besoins au milieu où il se trouve placé. *In sudore vultus tui vesceris pane.*

Les plantations de Cayenne ont pu, jadis hélas ! rivaliser avec les premières plantations du monde ; mais aujourd'hui (à l'exception du girofle et du rocou), il n'en reste plus que des vestiges, et si j'en parle ici, c'est uniquement pour mémoire. Les arbres sont abandonnés, et finiront par disparaître sous les lianes envahissantes. On cultivait principalement le caféier, la canne à sucre, le giroflier, le cacaoyer, le muscadier, le cannellier, le cotonnier, le rocouyer, et le manioc, ce blé des nègres. Telles étaient les principales productions de ce sol fertile, auxquelles il faut ajouter la vanille (*Vanilla aromatica, V. planifolia*), que l'on récolte à l'état sauvage, cramponnée par toutes ses vrilles au tronc des grands palmiers.

L'intérieur de la Guyane est encore inconnu, ou à peu près. L'on a bien remonté le cours de quelques fleuves ou des rivières, mais sans même aller jusqu'aux sources, qui ne sont pas toutes déterminées ; on a simplement visité les bords de ces cours d'eau, sans pousser bien loin d'utiles investigations. MM. Mentelle, Patris, Leblond, Adam de

Bauve, Lacordaire, de Castelnau et Leprieur, sont à peu près les seuls voyageurs qui aient pénétré un peu avant dans le pays. Pour sa part, M. Eyriès, entre autres explorations, est allé jusqu'à l'ancienne mission de Saint-Paul. Cet établissement, fondé il y a une soixantaine d'années par les Jésuites, au-dessus du troisième saut de l'Oyapoc, à 15 lieues environ dans l'intérieur des terres, et à 40 lieues de Cayenne, a été abandonné depuis longtemps; il n'en reste plus d'autre trace que quelques arbres fruitiers plantés par les missionnaires, et aujourd'hui étouffés par les lianes. Les révérends pères se trouvèrent bientôt réduits à prêcher, à la lettre, dans le désert, les Indiens, rebelles à toute espèce de joug, s'étant retirés et étant allés planter plus loin leurs carbets. Si l'on en croit le rapport de ceux-ci, l'intérieur de la Guyane se compose de vastes forêts entrecoupées de savanes et de cours d'eau; le climat y est, ajoutent-ils, plus sain que sur le littoral. M. Eyriès a vu les Indiens *Tapouïs* ou Tapuyas, et les *Galibis* ou Caraïbes. Leurs tribus peu nombreuses sont nomades, et changent presque tous les ans de séjour, suivant que le gibier et le poisson sont plus ou moins abondants, ou le sol plus ou moins propice à la culture du manioc. Doux et inoffensifs, ils paraissent fuir notre civilisation qui, là comme ailleurs, s'est inaugurée par les spiritueux et les maladies, par les fraudes avides de quelques aventuriers mercantiles, enfin par la corruption et la démoralisation. Quelques-uns, Indiens dégénérés, restes dégradés de tribus dispersées, habitent d'une façon presque sédentaire près de nos établissements où ils trouvent, en échange de leur gibier, le tafia et

d'autres liqueurs fortes qui auront bientôt anéanti moralement et physiquement ces tristes débris d'une race qui va toujours s'effaçant davantage. L'intérieur, ont-ils souvent dit à M. Eyriès, est habité par de nombreuses et puissantes tribus, les unes guerrières, les autres pacifiques. Les *Tapouïs*, les *Roucouyanes*, les *Galibis*, les *Banarès*, vivent avec nous en très-bonne intelligence, quand par hasard ils se montrent à nos établissements pour y échanger du poisson et du gibier boucanés, des peaux de jaguars, des oiseaux vivants, des singes, des arcs et des flèches, des hamacs en coton parfaitement tissés, des canots, de la farine de manioc, et des poteries de leur fabrication, surtout remarquables par leurs formes bizarres et leurs grandes dimensions. En échange ils reçoivent, avant tout, de l'eau-de-vie ou du tafia, puis des haches, des coutelas, des étoffes bariolées, du tabac, etc. Les vrais Indiens sont pleins de loyauté dans leurs transactions, et donnent toujours plus qu'ils n'ont promis. Une fois les échanges terminés, ils retournent chez eux et ne reparaissent plus avant d'être pressés par le besoin d'ojets indispensables.

## II.

Dans de semblables conditions de climat, de sol et de végétation, les Mollusques ne sont point aussi multipliés qu'on pourrait se le figurer. Au premier abord, quand on se trouve en présence de cette

luxuriante nature, dans ces immenses forêts vierges où la vie végétale surabonde et déborde pour ainsi dire de tous côtés, on s'imagine que les mollusques, animaux essentiellement phytophages, doivent être très-abondants et entrer pour une large part dans les êtres qui habitent ces majestueuses solitudes... Tel n'est pas, en réalité, le résultat de l'observation. Les mollusques paraissent au contraire y être en général assez rares, et quelquefois il est nécessaire de parcourir de grands espaces avant de rencontrer une localité favorable. Le *Bulimus oblongus* fait exception à ce principe : il est extrêmement commun sur tout le littoral. Du reste, les terres alluvionnaires paraissent plus propices à la multiplication de ces animaux que les terrains granitiques; plus on s'éloigne du littoral, plus leurs rangs se dégarnissent et deviennent clairsemés.

Partout d'ailleurs les mollusques ont des ennemis, et partout ainsi se maintient un équilibre nécessaire et sagement pondéré entre le règne animal et le règne végétal. A la Guyane, pas plus qu'ailleurs, ils n'en sont exempts. Les oiseaux aquatiques détruisent une quantité notable d'ampullaires. Les uns, comme les ibis, les frappant à coups précipités de leur long bec, s'efforcent de briser le dernier tour de spire pour dévorer l'animal. Les autres, comme les râles, les poules d'eau, les emportent en l'air, les laissent tomber, puis descendent prendre le mollusque au milieu des débris de son enveloppe fracassée. Les nègres assurent que souvent, pendant la sécheresse, le *Bulimus gallina-sultana* devient la proie des fourmis rouges. Les coléoptères, soit à l'état de larves, soit à l'état d'insectes parfaits, font

aussi la chasse aux mollusques, et s'en nourrissent. Enfin l'on trouve souvent des amas de coquilles brisées d'ampullaires, de mélanies, de néritines, de bulimes, dans les trous des hérissons.

Y a-t-il, à la Guyane, des espèces édules? Cette question semble devoir être résolue négativement, ni les Indiens, ni les nègres, ni les Français, n'ayant jamais songé à faire de ces animaux un mets nouveau. Cependant il est probable que plusieurs d'entre eux pourraient fournir, au besoin, un aliment sain et même agréable. M. Eyriès a mangé l'*Helix pellis-serpentis :* il déclare que cette hélice est bonne, malheureusement elle n'est pas assez répandue. Le *Bulimus oblongus* lui a paru un peu coriace. Quant au *Bulimus gallina-sultana,* qui vit principalement sur le giroflier, il n'hésite pas à déclarer que c'est un mets délicat. Et tandis que les indigènes professent pour ces limaçons une répugnance invincible, ils mangent avec délices des *vers-palmistes* (larve du *Calandra palmarum!*), des lézards et même des serpents!

Je n'ai rien de particulier à signaler au sujet de la classification adoptée dans ce catalogue. Certes, dans un ouvrage restreint et d'aussi courte haleine, ce n'est point le cas de faire de la classification : j'ai donc presque toujours adopté la nomenclature générique consignée dans les Monographies de L. Pfeiffer, et suivi son classement. Les ouvrages du célèbre conchyliologiste de Cassel sont entre les mains de tout le monde, ils sont partout connus; j'ai cru bon de me conformer à ses doctrines. Toutefois, j'ai adopté le genre *Zonites,* qui me paraît aujourd'hui généralement admis, et qui est, en effet, très-admis-

sible. De plus, je me suis abstenu de reproduire les coupes génériques récemment proposées pour des espèces voisines tout à la fois des *Bulimus* et des *Achatina* (*Orthalicus, Perideris, Oleacina....*). Plusieurs auteurs rejettent même actuellement le genre *Achatina,* comme impossible à définir. Je conviens qu'il est malaisé d'établir une ligne de démarcation bien tranchée entre les *Bulimus* et les *Achatina.* Mais cette ligne de démarcation existe-t-elle davantage entre les *Helix* et les *Bulimus?* Ne trouve-t-on pas des transitions, des passages insensibles entre ces différents genres? Au surplus, je le répète, ce n'est pas dans un modeste catalogue du genre de celui-ci qu'on peut trancher ou même discuter une semblable question. Je ne fais pas de la classification, mais purement et simplement de la géographie malacologique; je prends donc le genre *Achatina* et les autres tels qu'ils sont généralement définis et reconnus, en laissant la responsabilité à qui de droit.

En partant de ce principe, les mollusques terrestres et d'eau douce de la Guyane française sont répartis entre quinze genres ainsi qu'il suit :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Succinea . . . . | 2 | espèces. | Cyclophorus . . | 1 | espèce. |
| Zonites. . . . . | 2 | — | Helicina . . . . | 2 | — |
| Helix . . . . . | 11 | — | Planorbis. . . . | 2 | — |
| Streptaxis . . . | 1 | — | Melania. . . . . | 2 | — |
| Bulimus . . . . | 20 | — | Ampullaria . . . | 10 | — |
| Achatina . . . . | 8 | — | Neritina . . . . | 3 | — |
| Pupa . . . . . | 1 | — | Unio . . . . . | 1 | — |
| Melampus . . . | 3 | — | | | |

Ensemble : 69 espèces.

Et, ainsi qu'il est facile de le constater, les genres

les plus riches en espèces sont les *Bulimus*, *Achatina*, *Ampullaria*, *Helix ;* ce sont aussi les plus abondants en individus. Les genres dominants et caractéristiques de la région paraissent être les *Bulimus* et les *Ampullaria*, tandis que les plus pauvres sont jusqu'ici les *Pupa*, *Cyclophorus* et *Unio*. Le genre *Streptaxis*, quoique ne renfermant qu'une espèce, doit également être regardé comme donnant à la faune une couleur locale et caractéristique.

Il est curieux aussi de remarquer comment, dans les coquilles de la Guyane, on rencontre les deux extrêmes de taille et de consistance. Ainsi, pour la taille, on rencontre tout à la fois le *Bulimus oblongus*, qui pond sur le sol des forêts vierges des œufs gros comme ceux d'un pigeon, et le *Pupa Eyriesii*, qui promène discrètement son test microscopique dans la mousse, au pied des arbres. L'*Helix pellis-serpentis* grimpe le long des thérébintacées, au bord de l'eau, et là elle étale son large disque, zébré comme la peau d'un serpent ; l'*Ampullaria guyanensis* rampe sur les nymphéacées de l'Oyapec, ou quelquefois, fixée contre les rochers hors de l'eau, se contente pour humecter ses branchies des gouttelettes qui rejaillissent des cataractes sur sa volumineuse enveloppe : non loin de là, une modeste *Helicina* abrite sa minime demeure sous les feuilles mortes et dans les détritus (1). En ce qui touche la

(1) C'est au Brésil que se rencontrent les deux extrêmes de la flore aquatique : le *Victoria regia* et le *Wolfia brasiliensis !*

consistance et l'épaisseur du test, les contrastes ne sont pas moins frappants. L'*Helix hippocastanum*, le *Bulimus oblongus*, l'*Ampullaria sinamarina*, ont des enveloppes très-épaisses, très-solides, et capables de résister à des chocs violents ou à des rayons solaires brûlants, tandis que le test du *Bulimus limpidus* est presque pelliculaire et tellement mince, que l'animal qui le construit ne peut guère tenter de vivre ailleurs que sous les pierres ou sous les feuilles tombées.

Un fait qui ne peut manquer de frapper un observateur un peu attentif, ce sont les rapports sensibles, les liens évidents qui existent entre la faune de la Guyane et celle des petites Antilles. Un grand nombre des espèces de la Guyane se retrouvent dans ces îles, notamment à la Martinique. Sans m'étendre autrement sur ce point, je me contenterai de citer seulement les noms des *Succinea rubescens, Helix badia, dentiens, isabella, discolor, orbiculata, hippocastanum, Bulimus multifasciatus, exilis, zebra, Achatina voluta, octona, Ampullaria effusa, luteostoma,* etc., comme appartenant tout à la fois à la Guyane française et à la Martinique. Au demeurant, ce fait n'a pas lieu d'étonner si l'on considère, d'une part, que ces îles, avant d'être groupées en archipel par l'irruption de l'océan et avant la formation de la mer des Antilles, faisaient partie du continent américain ; d'autre part, que les relations nombreuses qui existent entre ces deux colonies françaises, sans cesse entretenues depuis de longues années, ont pu introduire et acclimater, de part et d'autre, certaines espèces. Le climat a de l'analogie sous les deux latitudes, si ce n'est qu'il est plus doux et plus clément aux An-

tilles (1), de façon que si tous les mollusques de ces îles ne sauraient vivre à Cayenne, peut-être pourrait-on renverser la proposition et dire que tous ceux de Cayenne pourraient vivre aux Antilles ! Quoiqu'il en soit, dans l'état actuel de nos connaissances, la faune malacologique de notre Guyane paraît moins riche et moins variée que celles de la Martinique et de la Guadeloupe. Elle ne possède en effet jusqu'ici, entre autres, ni *Cylindrella,* ni *Clausilia*, genres qui ont au moins quelques représentants aux Antilles : le genre *Pupa* est aussi bien plus développé et plus varié dans l'archipel antilien. Peut-être après tout est-il prudent de ne rien préjuger sur cette question de comparaison, la Guyane n'ayant été qu'effleurée pour ainsi dire, et ses vastes forêts, ses nombreux cours d'eau recélant sans doute encore bon nombre d'espèces curieuses et inédites.

De semblables relations existent-elles entre notre faune et celle du Brésil ?... L'on peut répondre affirmativement pour les régions de cet empire les plus rapprochées de nous, celles surtout qui sont au nord du fleuve des Amazones, et qui formaient jadis la Guyane portugaise. Au-delà, les faunes changent d'aspect et de représentants : ce fleuve immense semble être une barrière naturelle dont le large estuaire trace, entre les deux faunes, sauf de rares exceptions, une ligne de démarcation bien tranchée. C'est du moins ce qui nous semble résulter de l'examen comparatif, d'une part, de notre catalogue,

---

(1) Du Maroni à l'île de la Trinité, la distance est de quatre degrés de latitude, et de huit degrés jusqu'à la Martinique.

d'autre part, des *Mollusques* du *Voyage dans l'Amérique méridionale*, de M. d'Orbigny, des *Mollusques* (par M. Hupé) de l'*Expédition dans les parties centrales de l'Amérique du Sud*, de M. de Castelnau, et enfin du *Testacea fluviatilia brasiliensia*, de Spix et Wagner. L'Orénoque, au nord, l'Amazone, au sud, délimitent une vaste région, traversée dans son milieu par la sierra Parime, dont les hautes cimes partagent les bassins des deux fleuves, et qui comprend l'Orénoque, le Vénézuéla, une partie de la Colombie, les Guyanes et le nord du Brésil. Située au nord de la sierra, la Guyane française est séparée du Brésil proprement dit par une haute chaîne de montagnes, par l'équateur et par la rivière des Amazones. Cependant quelques espèces franchissent cette triple barrière. C'est ainsi que l'*Helix pellis-serpentis*, les *Bulimus oblongus*, *gallina-sultana*, *zebra*, *papyraceus*, *cinnamomeolineatus*, *tenuissimus*, le *Planorbis lugubris* et quelques autres, en très-petit nombre à la vérité, paraissent appartenir aux deux bassins, et se retrouvent tout à la fois au sud et au nord de l'Amazone. A laquelle des deux régions semblent-elles, toutefois, revenir de préférence? On serait tenté de se prononcer pour la zône brésilienne. Quant aux points de divergence entre les deux faunes que je place en parallèle, ils sont énormes, et ici encore, la comparaison ne se trouve pas en notre faveur. Sans parler des genres *Physa*, *Chilina*, *Limnæa*, *Paludestrina*, *Monocondylæa*, *Mycetopus*, *Iridina*, *Castalia*, *Cyclas*, et de plusieurs autres, qui tous ont des représentants plus ou moins nombreux au Brésil, et qui font défaut à la Guyane, on peut affirmer que la vaste contrée brésilienne est incomparable-

ment plus favorisée, le genre *Bulimus*, seul, y comptant plus de deux cents représentants.

Enfin, ne serait-il pas fort intéressant d'établir un parallèle entre notre faune et celles des Guyanes anglaise et hollandaise, qui nous touchent de près et qui rentrent dans la même région naturelle? Malheureusement, les éléments de comparaison manquent, ou à peu près, pour ces deux dernières colonies. Je ne connais qu'une liste des espèces recueillies par Schomburgk pendant son voyage dans la Guyane anglaise (1840-1844), dressée par Troschel ainsi qu'il suit (1) :

Bulimus hæmastomus *Scop.*
— cinnamomeolineatus *Mor.*
— lita *Fér.*
— gallina-sultana *Lam.*
— undatus *Brug.*
Ampullaria urceus *Fér.*
— zonata *Wagn.*
— papyracea *Spix.*
— sinamarina *Desh.*
— guianensis *Lam.*
— orinoccensis *Ziégl.*
Melania atra *Desh.*
— brevior *Trosch.* (sp. n.).
— chloris *Trosch.* (sp. n.).

---

(1) Voyez : *Reisen in Britisch-Guiana in den Iahren 1840-1844*, von Richard Schomburgk. Leipzig, 1847-1848; 3 vol. in-4°, cartes et planches (vol. III, 1848, pages 545-552). Ouvrage du premier mérite

Neritina zebra *Lam.*
Unio hylea *d'Orb.*
Monocondylea Parchappii *d'Orb.*
Hyria syrmatophora *Sow.*
— corrugata *Lam.*
— humilis *Trosch.* (sp. n.).
Castalia ambigua *Lam.*
Anodonta ensiformis *Spix.*

Cette liste de vingt-deux espèces n'est assurément qu'une faible partie des mollusques qui habitent cette contrée (surtout pour les genres *Helix, Bulimus, Achatina, Ampullaria*), et l'on pourrait dès à présent l'augmenter de plusieurs autres, notamment des *Streptaxis glabra* Pf., *Helix Bainbridgei* Pf., *Bulimus glaber* Gm., *Bul. melanostomus* Gray, *Achatina venusta* Pf. *var.*, *Pupa Antonii* Kust., *P. conoïdea* Newc., *Auricula pellucens* Mke, *Cyclotus suturalis* Sow., *C. discoïdeus* Sow., *Adamsiella variabilis* Ad., *Ad. chlorostoma* Sow., etc. Quoi qu'il en soit, on voit que, malgré l'imperfection de ses recherches sous ce rapport, Schomburgk n'a pas moins observé dans la Guyane anglaise quatre genres d'acéphales qui ont échappé aux observations de M. Eyriès dans la Guyane française, savoir : les *Monocondylea, Hyria, Castalia, Anodonta*, genres qui reparaissent au Brésil, et que des investigations plus minutieuses feront sans doute reconnaître dans les possessions françaises. Quant à la Guyane hollandaise, il n'a rien été publié de spécial, que je sache, sur cette contrée, et tout se borne à quelques espèces décrites ou mentionnées isolément dans différents ouvrages généraux, entre autres : *Streptaxis deformis* Fér., *Helix*

*monolacca* Pf., *H. pellis-serpentis* Ch., *Bulimus glaber* Gm., *Planorbis olivaceus* Wagn., *Ampullaria effusa* Lam., *Amp. Chemnitzii* Phil., et quelques autres. En dépit de la maigreur de ces documents, on peut néanmoins avancer que ces trois faunes offriront entre elles de grandes analogies et de nombreux points de contact.

D'après des indications qui m'ont été communiquées, ou qui sont même consignées dans certains catalogues, on sera peut-être surpris de ne pas voir figurer dans ma liste certaines espèces signalées quelquefois comme appartenant à la Guyane, par exemple : *Helix unidentata* Chemn. (Chemnitz, Lamarck, Jan, Jay, etc.), *Cyclostoma volvulus* Mull. (Villa), *Melania transversa* Lea (Grateloup in litt.), *Melania canaliculata* Say (Villa), et quelques autres. Mais, ainsi que je m'en suis assuré, ces indications sont apocryphes ou erronées. Pour ne parler que de ces exemples, l'*Helix unidentata* est des îles Seychelles, le *Cyclostoma volvulus* de l'Inde (Pulo Condore!), les *Melania transversa* et *canaliculata* sont de l'Ohio, et ainsi des autres. Introduire ces espèces dans notre faune, serait y introduire sciemment des parasites, et vouloir mal à propos lui attribuer une physionomie autre que celle qui lui est propre : je me suis fait un devoir de les exclure.

Au résumé, je ne me dissimule pas que j'aborde un genre facile, quoique parsemé d'écueils, et ingrat bien que séduisant au premier aperçu. Peut-être différentes causes tendent-elles, de nos jours, à faire tomber en défaveur les études de zoologie pure ; je m'abstiendrai d'en mentionner aucune, et je ne veux pas insister sur ce point. Il n'en est pas moins vrai

que ce n'est pas sans hésitation que je me décide à publier cet essai (pierre d'attente, si l'on peut dire, autour de laquelle viendront se grouper de plus abondants matériaux) dont je suis le premier à sentir toutes les imperfections, et la moindre à mes yeux n'est pas le manque absolu d'observations sur les animaux qui habitent les coquilles en question. Néanmoins, comme avec de la réserve dans le choix des matériaux et une grande circonspection dans l'établissement des types nouveaux, le genre géographo-malacologique trouve grâce quelquefois devant la critique, j'ai pensé que je pouvais tenter la carrière, bien entendu sans prétendre à la palme : c'est au lecteur à décider si j'ai trop présumé de mes ressources. Les premiers mollusques de la Guyane ont été décrits par Linné, Muller, Born et Chemnitz. Postérieurement, Bruguière, Lamarck, Férussac, en ont fait connaître un plus grand nombre après les voyages de Leblond, de Richard et de Howe. Mais depuis, ce n'a été que de loin en loin, et accidentellement pour ainsi dire, que les auteurs en ont décrit quelques espèces, rapportées par les voyageurs Schomburgk, Bainbridge, Lacordaire, de Castelnau, Leprieur, noms près desquels viendra naturellement se placer aujourd'hui celui de M. Eyriès. Je m'estimerais heureux, si, appelant l'attention des naturalistes sur cette région de l'Amérique du Sud, encore à peine connue, je provoquais de nouveaux explorateurs à se livrer à des investigations toujours si fructueuses pour la science, et que le succès doit infailliblement couronner.

M. Eyriès a séjourné près de cinq années à Cayenne, et il a exploré dans tous les sens l'île de ce

nom. En outre, il a parcouru à différentes reprises les Cascades, Montsineri et leurs environs, Kourou et la Comté. C'est ainsi qu'il s'est rendu de Cayenne à la Comté, en se guidant avec la boussole : il est resté seize jours en pleine forêt pour faire une vingtaine de lieues; il est revenu par le même chemin, en suivant ses brisées, en quatre jours. Ses courses les plus longues ont été dans l'Oyapoc, à l'ancienne mission de Saint-Paul et sur les bords de l'Ouassa. Il a habité assez longtemps Ilet-la-Mère, et c'est sur cet îlet, situé en regard de l'île de Cayenne, à quelques milles seulement au large, qu'il a recueilli en grand nombre le *Bulimus oblongus*, les *Bulimus Eyriesii* et *rufolineatus*, le *Pupa Eyriesii*, et le *Succinea propinqua*. Ses explorations se sont également portées sur les environs de Sinamari et jusqu'à l'Oyapoc, sommairement, il est vrai, sur ces deux points éloignés. On peut dire que les mollusques mentionnés dans ce mémoire appartiennent plus spécialement à la région comprise entre l'Oyapoc et le Maroni. En somme, il est permis de supposer que, eu égard à la durée de son séjour et à la continuité de ses excursions, la plupart des genres propres à la région et le plus grand nombre des espèces vulgaires seront tombés sous sa main. Néanmoins, ce naturaliste zélé et consciencieux pense qu'il y a encore à découvrir, surtout dans les petites espèces, et dans les mollusques fluviatiles.

Qu'il me soit permis, en terminant, de formuler un vœu. Depuis longtemps, la malacologie réclame un livre, ou tout au moins un chapitre consacré aux parties élémentaires de la philosophie zoologique, notamment à la glossologie. Les botanistes, qui

ont entre les mains le *Philosophia botanica* de Linné, et les entomologistes, qui ont le *Philosophia entomologica* de Fabricius (deux livres excellents s'il en fût jamais), sont plus avancés que nous en cette matière; mais, en général, les conchyliologues paraissent plus arriérés. La nomenclature s'en ressent, et par suite aussi la classification. Or, un traité conçu sur le plan des ouvrages de Linné et de Fabricius, mis bien entendu au niveau des connaissances modernes et approprié aux besoins de la science, rendrait aujourd'hui de grands services; puissions-nous voir un jour la conchyliologie dotée à son tour d'une *Philosophie malacologique*, ou d'une *Introduction à l'étude de la malacologie*, comme on voudra l'appeler! Un semblable livre, en régularisant l'étude, le mode d'observation, et le langage, ferait faire de grands progrès à cette branche aujourd'hui très-cultivée de la zoologie. Enfin, et pour compléter ma pensée, s'il m'était permis de citer des maîtres revêtus de l'autorité nécessaire pour signer un pareil ouvrage, j'aimerais, entre autres, à prononcer d'abord ces trois noms, chers aux malacologistes : Deshayes, Moquin-Tandon, L. Pfeiffer!

---

# II.

## BIBLIOGRAPHIE.

---

### PRINCIPAUX AUTEURS CONSULTÉS ET CITÉS [1].

LINNÉ. Systema naturæ; ed. X. *Holmiæ, 1758; 2 vol. in-8°.* — Edit. XII. *Holmiæ, 1766-1767; 3 vol. in-8°.*

MULLER. Vermium terrestrium et fluviatilium historia. *Havniæ et Lipsiæ, 1773-1774; 2 vol. in-4°.*

BORN. Testacea musei cœsarei Vindobonensis. *Vindobonæ, 1780; in-fol. avec 19 pl. col.*

MARTINI et CHEMNITZ. Neues systematisches Conchylien-Cabinet. *Nürnberg, 1769-1795; 11 vol. in-4° avec pl. col.* (IX, 1786; X, 1788; XI, 1795; par Chemnitz).

GMELIN. Caroli a Linné Systema naturæ; edit. XIII. *Leipsig, 1788-1790; 3 tomes en 10 volumes in-8°.*

BRUGUIÈRE. Encyclopédie méthodique. Tome VI. Histoire naturelle des Vers. *Paris, 1789-1792; 2 part. in-4°.*

LAMARCK. Histoire naturelle des Animaux sans vertèbres. *Paris, 1815-1822; 7 volumes in-8°* (VI, 1re part., 1819; 2e part., 1822).

FÉRUSSAC. Tableaux systématiques des Animaux mollusques. *Paris (1822), in-4°.*

FÉRUSSAC et DESHAYES. Histoire générale et particulière des Mollusques terrestres et fluviatiles. *Paris, 1819-1851; 4 vol. in-fol., dont 2 de texte et 2 de planches grav. et col. (247 pl.).*

---

(1) Pour les ouvrages relatifs à l'histoire naturelle générale et à la description physique de la Guyane française, voir la note B à la fin du mémoire.

SPIX et WAGNER. Testacea fluviatilia quæ in itinere per Brasiliam, annis 1817-1820, collegit et pingenda curavit doct. de Spix, digessit, descripsit et observationibus illustravit doct. Wagner. *Monachii, 1828; in-fol. avec 28 pl. col.*

D'ORBIGNY. Synopsis terrestrium et fluviatilium molluscorum in suo per Americam meridionalem itinere collectorum (in : *Mag. zool.* de Guérin, 1835; tirage à part : *44 pages in-8°*).

D'ORBIGNY. Mollusques du Voyage dans l'Amérique méridionale (in : *Nouv. Ann. Mus.* 1835; tirage à part : *Paris, 1835, in-4°*).

D'ORBIGNY. Voyage dans l'Amérique méridionale. T. V, 3e partie : Mollusques. *Paris, 1835-1843; in-4° et atlas de 85 pl.*

DESHAYES. Histoire naturelle des Animaux sans vertèbres, de LAMARCK; 2e édition. *Paris, 1835-1845; 11 vol. in-8°* (VII, 1836; VIII, 1838).

POTIER et MICHAUD. Galerie des Mollusques, ou Catalogue méthodique, descriptif et raisonné des Mollusques et Coquilles du Muséum de Douai. *Paris, 1838-1844; 2 vol. in-8° avec 70 pl.*

PFEIFFER. Monographia Heliceorum viventium. *Lipsiæ, 1848-1859; 4 vol. in-8°* (I, 1848; II, 1848; III, 1853; IV, 1859).

PFEIFFER. Monographia Pneumonopomorum viventium. *Cassellis, 1852, in-8°.* — Supplementum I : *Cassellis, 1858, in-8°.*

PFEIFFER. Monographia Auriculaceorum viventium. *Cassellis, 1856, in-8°.*

JAY. A Catalogue of the Shells. Edit. IV. *New-York, 1852, in-4°.*

HUPÉ. Animaux nouveaux ou rares recueillis pendant l'expédition dans les parties centrales de l'Amérique du Sud. Mollusques, par M. Hupé. *Paris, 1857; in-4°, avec 20 pl. col.* (in : *Expédition dans les parties centrales de l'Amérique du Sud,* de Rio de Janeiro à Lima, et de Lima à Para, exécutée par ordre du Gouvernement français pendant les années 1843 à 1847, sous la direction du comte Francis de Castelnau. VIIe partie : Zoologie, Mollusques).

---

## CONSPECTUS CLASSIUM, ORDINUM, FAMILIARUM ATQUE GENERUM.

- MOLLUSCA
  - GASTEROPODA
    - PULMONATA
      - Inoperculata
        - HELICEA
          - 1. Succinea.
          - 2. Zonites.
          - 3. Helix.
          - 4. Streptaxis.
          - 5. Bulimus.
          - 6. Achatina.
          - 7. Pupa.
        - AURICULACEA
          - 8. Melampus.
      - Operculata
        - CYCLOSTOMACEA
          - 9. Cyclophorus.
        - HELICINACEA
          - 10. Helicina.
    - PULMOBRANCHIA
      - LIMNACEA
        - 11. Planorbis.
    - BRANCHIFERA
      - AMPULLARIACEA
        - 12. Ampullaria.
      - MELANIACEA
        - 13. Melania.
      - NERITACEA
        - 14. Neritina.
  - ACEPHALA
    - LAMELLIBRANCHIA
      - NAIADEA
        - 15. Unio.

# III.

## MOLLUSQUES TERRESTRES

### ET D'EAU DOUCE

### DE LA GUYANE FRANÇAISE.

---

## GASTÉROPODES.

---

### I. Gen. Succinea Drap.

1. **Succinea rubescens Desh.** in : *Mag. zool.* IV, 1830; — Lam. ed. Desh. IX, p. 319; — Pfeiff. *Mon. Helic.* II, p. 531, nº 65.

Grande et belle espèce, à test mince, rosé, à spire courte (trois tours), obtuse, haute de 18 à 20, large de 12 millimètres.

Elle habite les environs de Cayenne, sous les pierres; on la trouve aussi à la Guadeloupe, à la Martinique, et, en général, dans les petites Antilles.

2. **Succinea propinqua Drou.** (Tab. I, fig. 1-2.)

*T. ovalis, ventricosula, fragilissima, pellucida, striata, pallide succinea; anfr.* 3-4 *convexi, ultimo maximo; sutura impressa; apert. ovali-piriformis, ampliuscula.*

Coquille ovale, un peu ventrue, très-fragile, pellucide, striée grossement, d'un succin pâle; ouverture ovale, un peu ample; trois à quatre tours de

spire convexes, à suture bien marquée ; sommet subaigu. — Hauteur, 13 ; diamètre, 8 millimètres ; hauteur de l'ouverture, 10 ; diamètre, 6 1/2 millimètres.

Habite sur les pierres humides, à Ilet-la-Mère. Cette Ambrette ne se montre que le matin et paraît peu abondante ; elle a été recueillie au mois de novembre. Elle varie un peu, ayant la spire plus ou moins ventrue, tordue ou allongée, et rentre dans le groupe du *Succinea putris*, dont elle est néanmoins bien distincte.

## II. Gen. Zonites Montf.

1. **Zonites Cayennensis Pfeiff.** (Helix) *Symb.* II, p. 24 ; *Mon. Helic.* I, p. 112, n° 286.

Coquille largement et profondément ombiliquée, discoïdale, striée, luisante, de couleur de corne jaunâtre, à spire subdéprimée ; cinq tours à peine convexes ; ouverture lunato-orbiculaire ; péristome simple, tranchant. — Diamètre, 11 ; hauteur, 4 1/2 millimètres.

Habite Cayenne, sous les pierres ; assez rare.

2. **Zonites decoloratus Drou.** (Tab. I, fig. 3-5.)

*T. perviam umbilicata, orbiculari-depressa, lævis, nitidissima, diaphana, pallide cornea ; anfr.* 5-6 *depressi, sutura superficiali ; apert. lunato-rotundata ; perist. simplex, acutum.*

Coquille profondément ombiliquée, orbiculaire déprimée, lisse, très-brillante, diaphane, d'un corné extrêmement pâle ou blanchâtre ; cinq tours de spire planes, à accroissement lent et régulier, et à suture superficielle ; ouverture arrondie, largement échan-

crée par l'avant-dernier tour; péristome droit, simple, tranchant. — Diamètre, 6-7; hauteur, 3 millimètres.

Habite les environs de Cayenne, notamment la montagne des Tigres, sous les pierres et dans les feuilles mortes; rare. Recueillie en juin.

*Observations.* Cette Zonite diffère du *Zonites cayennensis* par sa taille, qui est moindre, par l'absence de toute strie et par le complet aplatissement de la spire. Sa coloration est aussi distincte. Toutes deux appartiennent d'ailleurs au groupe du *Zonites cellarius*.

### III. Gen. Helix Auctt.

1. **Helix pellis serpentis Chemn.** IX. 2, p. 79, t. 125, f. 1095-96; — Pfeiff. I, p. 371, n° 964. = (Tab. IV, fig. 15.)

Cette grande et magnifique Hélice m'a offert trois formes dignes de remarque.

La première porte sur le milieu du dernier tour de spire deux impressions profondes, séparées par un pli, très-caractéristiques, et détruisant dans la coquille la régularité de la forme orbiculaire. L'ombilic est assez large, découvert; la coloration de la partie inférieure est assez foncée et nuancée de teintes violacées. Cette forme est regardée comme le type.

β. *Integra.* La deuxième ne présente aucune trace ni de pli, ni d'impressions; sa régularité est parfaite dans toutes ses parties, mais l'ombilic est plus étroit, recouvert en majeure partie par la réflexion du bord columellaire; et la coloration du disque inférieur est beaucoup plus pâle, avec de fines bandes brunes interrompues. Les dimensions de ces deux formes

sont les mêmes : diamètre, 55-56; hauteur, 27-28 millimètres.

γ. *Minor*. La troisième forme ou variété est à peu près une reproduction pour les contours et la coloration de la deuxième, mais dans des proportions très-raccourcies : elle ne mesure plus que 42 millimètres de grand diamètre, sur 24 de hauteur (voir planche 4e, fig. 45). Comme la précédente, elle ne porte ni impressions, ni pli.

Habite les environs de Cayenne, Montsineri, les Cascades, Montarbot, les savanes du Mahuri, la Comté, l'Oyapoc, etc. Le plus habituellement, cette Hélice se tient sur le tronc des grands arbres situés au bord des ruisseaux et des marais, et qui sont recouverts de mousses et de lichens dont elle fait sa nourriture. Jamais on ne la voit sur les branches ou sur les feuilles. Les mœurs et les stations des trois variétés sont à peu près les mêmes; quelquefois on rencontre le type et la variété β sur le même arbre, mais toutefois à des âges différents : ce qui semblerait indiquer une certaine divergence dans l'époque de l'accouplement et de la ponte, ou tout au moins de l'éclosion. La forme typique est assez commune, la variété β l'est un peu moins, et la variété γ paraît assez rare.

2. **Helix bifurcata Desh.** in : *Mag. zool.* III, t. 3. f. 2; — Pfeiff. I, p. 379, nº 986.

Jolie coquille ombiliquée, déprimée, orbiculaire, à peine striée, fauve, plus pâle en dessous; cinq tours de spire un peu déprimés, dont le dernier porte une carène obtuse; ouverture transversalement piriforme, triplissée; péristome blanc, ré-

fléchi, continu; ombilic plus ou moins recouvert. — Diamètre, 35; hauteur, 15 millimètres.

Habite la Guyane française (Deshayes).

3. **Helix auriculina Petit** in : *Revue zool.* 1840, p. 74; — Pfeiff. I, p. 400, nº 1039.

Elégante Carocolle convexe, profondément ombiliquée, carénée, striée-granuleuse, d'un brun roux ou grisâtre; cinq tours de spire, le dernier portant une ou deux impressions (dont l'une profonde) sous la carène, près du péristome; ouverture auriforme, triplissée; péristome blanc, continu, réfléchi, recouvrant plus ou moins l'ombilic. — Diamètre, 22; hauteur, 10 millimètres.

Habite les forêts de l'Oyapoc, sur le tronc du gaïac (*Guaiacum officinale*), où elle est rare. Recueillie en décembre.

4. **Helix Leprieurii Petit** in : *Revue zool.* 1840, p. 74; — Pfeiff. I, p. 400, nº 1040, et III, p. 256, nº 1501.

Espèce différant de la précédente par sa spire plus élevée, par son ouverture plus transversale, canaliculée, et par son péristome sinueux, fortement plissé-denté. Sa taille est aussi un peu plus forte.

Habite avec l'*Helix auriculina.* Rare.

5. **Helix nux denticulata Chemn.** XI, p. 275, t. 209, f. 2055-56; — Pfeiff. I, p. 306, nº 798 (*H. punctata*). — Syn. *Helix hippocastanum* Lam. — *Helix punctata* Born (nec Muller).

Cette coquille singulière est depuis longtemps connue. Habite les environs de Cayenne, dans les jardins, au pied des magnolias et du gommier (*Acacia gummifera*). Très-rare.

*Obs.* Les individus capturés dans la Guyane sont moins robustes que ceux recueillis à la Martinique par M. Eyriès, lesquels ne mesurent pas moins de 27 millimètres de grand diamètre, sur 23 de hauteur!

6. **Helix dentiens Fér.** *Hist.* t. 48, f. 2; — Pfeiff. I, p. 307, nº 801.

Habite les environs de Cayenne, sous les pierres, sous les bois pourris et dans l'herbe. Avril. Très-beaux spécimens d'un brun marron uniforme, avec le péristome grisâtre, continu, plus ou moins épais et plus ou moins denticulé à la base, mesurant 25 millimètres de grand diamètre. Un seul spécimen est plus petit, plus mince, verdâtre en dessous, avec le péristome mince, discontinu, à peine denticulé. On trouve cette Hélice à la Guadeloupe et à la Martinique.

7. **Helix isabella Fér.** *Hist.* t. 47, f. 2; — Pfeiff. I, p. 307, nº 802. — Syn. *Helix Barbadensis* Lam., Guild.

Diffère de la précédente en ce qu'elle est plus petite, de couleur isabelle, bifasciée, avec une zône blanchâtre, et avec le péristome plus mince et sans dents. Quelques auteurs en font une variété de l'*Helix dentiens*, en compagnie de qui elle vit. On la trouve également dans la Barbade.

8. **Helix badia Fér.** *Hist.* t. 36, f. 1-4; — Pfeiff. I, p. 309, nº 808.

Avec les deux précédentes, sous les pierres et dans les bois. Coquille variable dans sa coloration : souvent le péristome est blanc, au lieu de noir qu'il

est dans le type. Le test est alors lui-même bai ou même isabeau, au lieu de brun noir.

9. **Helix orbiculata Fér.** *Hist.* t. 47, f. 4; — Pfeiff. I, p. 265, nº 693.

Environs de Cayenne, au pied des bananiers et autres végétaux, dans les jardins. Se trouve aussi dans les bois, sur d'autres points de la Guyane.

10. **Helix discolor Fér.** *Hist.* t. 46, f. 3-6; — Pfeiff. I, p. 265, nº 695.

Au pied des bananiers, avec l'espèce précédente, à Cayenne. Août. Elle existe à la Martinique, à la Trinité.

11. **Helix aspersa Müll.** *Verm. hist.* II, p. 59, nº 253; — Pfeiff. I, p. 241, nº 635; — Moq. Tand. *Hist. Moll.* p. 174, nº 31, t. 13, f. 27-29.

Espèce vraiment cosmopolite (on pourrait en dire autant du *Succinea putris*), dont le point de départ paraît être l'Europe méridionale, ou même le bassin méditerranéen (puisqu'elle est en Algérie, en Sicile et en Syrie), et qui s'est propagée aux Açores, à Madère, au Brésil, et aussi dans la Guyane. Cayenne, dans les jardins! et même dans les forêts (Howe, *in* Férussac). On peut affirmer que c'est une espèce introduite par la culture : elle s'acclimate très-aisément.

---

Chemnitz, Lamarck, Jan, le Dr Jay, et quelques autres auteurs, ont indiqué l'*Helix unidentata* Chemn. comme se trouvant dans la Guyane, à Cayenne, et à la Jamaïque. Il est certain que ce mollusque habite les îles Seychelles (Dufo!). Les autres localités

paraissent très-douteuses ou erronées. En tout cas, M. Eyriès ne l'a pas vu dans la Guyane.

Rang porte jusqu'à l'Orénoque les limites septentrionales de l'*Helix brasiliana* Desh. (*H. serpens* d'Orb., nec Spix). Selon d'Orbigny, au contraire, cette espèce, propre au Brésil, ne dépasserait pas la rivière des Amazones. M. Eyriès ne l'ayant pas rencontrée dans la Guyane, on est tenté, jusqu'à preuve du contraire, de se ranger à l'opinion du second de ces deux savants.

Parmi les espèces de ce genre que l'on peut espérer de rencontrer un jour dans nos possessions, citons, entre autres, l'*Helix monolacca* Pfeiff., voisin de l'*H. pellis serpentis*, recueilli à Surinam, et l'*Helix Bainbridgei* Pfeiff. rapporté de Démérary et de la Jamaïque (*mon. cl. doct.* Pfeiffer). Dans tous les cas, il est fort probable que des explorations dans les forêts de l'intérieur devront ajouter à ce genre quelques représentants de plus.

---

## IV. Gen. Streptaxis Gray.

1. **Streptaxis Deplanchei Drou.** (Tab. I. fig. 6-9.)

*T. umbilicata, semiglobosa, solidula, diaphana, lævis, nitidissima, subhyalina, albida; spira irregularis, convexa; anfr.* 5,2 *ultimis deviatis, ultimo juxta aperturam gibboso; apert. subtrigonalis, personata, tridentata: dens superior angulosus, validus; intermedius minor, immersus; inferior elongatus; perist. reflexum, album.*

Cette jolie petite coquille est ombiliquée assez étroitement, à peu près hémisphérique, solide pour sa taille, et cependant diaphane, lisse, fort brillante,

subhyaline, blanchâtre, quelquefois d'un blanc tirant légèrement sur le verdâtre. Sa spire est irrégulière, comme celle de toutes ses congénères, et peu élevée; elle se compose de cinq tours, à peine convexes, dont les trois premiers s'enroulent régulièrement, mais dont les deux derniers subissent une déviation notable; en outre, le dernier tour porte, en regard de l'ouverture, une exostose ou saillie gibbeuse très-brillante et remarquable. L'ouverture est obscurément triangulaire, et rendue grimaçante par trois dents, ou trois signes blancs, ainsi placés : le premier signe ou supérieur commence à l'insertion du bord supérieur du péristome, fait un angle droit et se projette en lamelle dans l'ouverture, il est très-apparent; le deuxième est petit, enfoncé, et situé sous le premier, sur l'avant dernier tour; le troisième, situé sur le bord basal du péristome, est gros, allongé, et bien apparent. Enfin le péristome est discontinu, réfléchi, et blanc. — Diamètre, 5; hauteur, 3 1/2 millimètres.

Habite Ilet-la-Mère, à trois milles en regard de l'île de Cayenne (Déplanche). — M. Déplanche, chirurgien distingué de marine et collectionneur zélé d'histoire naturelle, qui a découvert et rapporté cette intéressante coquille, à laquelle j'attache son nom, n'ayant pas fait connaître dans quelles circonstances il l'a rencontrée, je ne puis rien dire de précis sur sa station : l'on doit supposer qu'elle habite sous les pierres, ou dans les feuilles mortes.

---

Le singulier genre *Streptaxis*, établi par Gray (*London's Mag.* New ser. I, p. 484 ; 1837) aux dé-

pens des Hélices, comprend déjà une quarantaine d'espèces bien connues, réparties entre l'Amérique du Sud, l'Afrique, l'Inde et la Cochinchine. Le Brésil en possède dix à lui seul. Le vaste territoire compris entre l'Orénoque et l'Amazone n'a, jusqu'à présent, offert que les trois espèces suivantes : *Streptaxis glabra* Pf. (Démérary), — *Streptaxis deformis* Fér. (Surinam), — et *Streptaxis Deplanchei* de notre Guyane. Ainsi les trois Guyanes ont, dès à présent, chacune leur espèce propre, et il est à présumer que des recherches ultérieures et plus minutieuses en augmenteront le nombre. Les *Streptaxis*, héliciformes dans leur ensemble et à première vue, sont caractérisés, entre autres signes tirés du test, par la déviation des deux derniers tours de spire, lesquels prennent subitement une marche irrégulière et semblent abandonner l'axe primitif de la spire. Il s'en suit des exostoses ou gibbosités assez bizarres. L'ouverture est tantôt munie, tantôt dépourvue de dents. Le test est presque toujours d'apparence hyaline. Un mollusque protégé par une enveloppe aussi singulière doit vraisemblablement offrir, dans son organisation, des particularités marquantes. Je ne saurais dire si l'anatomie en a été faite.

---

## V. Gen. Bulimus Scop.

### § I. (*Bulimus* Pfeiff.)

1. **Bulimus oblongus Mull.** (Helix) *Verm. hist.* II, p. 86, nº 284; — Pfeiff. II, p. 21, nº 55. — Syn. *Bulimus hæmastomus* Lam. = (Tab. II, fig. 25-26).

Grande et belle coquille, fort commune autour de

Cayenne, à Ilet-la-Mère, et sur la majeure partie du littoral de la Guyane : plus on pénètre dans l'intérieur, plus elle devient rare ; à la limite des terrains d'alluvion, elle disparaît tout à fait. On la trouve au milieu des feuilles mortes, dans les forêts et dans les bois. En outre de la Guyane, ce Bulime habite encore le Paraguay, la Bolivie, la République Argentine, le Chili, et plusieurs autres régions de l'Amérique du Sud. Tous les exemplaires rapportés par M. Eyriès mesurent de 95 à 100 millimètres de hauteur.

*Obs.* Le *Bulime hémastome* pond, au mois de novembre, dix à douze œufs énormes, ovoïdes-allongés, d'un blanc grisâtre, à enveloppe calcaire très-solide, lisse ou granuleuse (voir la planche 2e, figure 26). Voici leurs dimensions, vraiment remarquables :

| | | |
|---|---|---|
| Hauteur. . . . . | 25-26 | millimètres |
| Diamètre . . . . | 16-17 | — |

Ces œufs sont disséminés irrégulièrement dans la terre, presqu'à la surface, à quelques pouces les uns des autres, rarement deux ensemble. Environ deux mois après la ponte a lieu l'éclosion. A ce moment, le petit Bulime remplit l'œuf entièrement ; l'animal est d'un jaune pâle, livide, très-transparent. Aussitôt éclos, il se met en marche et cherche sa nourriture (planche 2e, figure 25). Il lui faut trente-deux mois et même plus (en captivité !) pour arriver à l'état adulte, c'est-à-dire, pour avoir le péristome parfaitement formé, et d'un beau rose, ainsi que la columelle. Les vieux sont souvent excoriés et comme noircis au-dessus de l'ouverture : ils sont très-vo-

races. Toujours on rencontre ce Bulime à terre, au milieu des feuilles mortes et des détritus, jamais sur les arbres et les arbrisseaux. Quand vient la saison sèche (de juillet à novembre), il s'enterre jusqu'aux pluies, époque à laquelle a lieu la ponte. A Cayenne, le *Bulime hémastome* n'est pas édule ; M. Eyriès, qui en a mangé comme expérience, dit que la chair est passablement coriace, mais il déclare lui avoir trouvé un goût aromatique assez agréable.

2. **Bulimus perversus Lin.** (Helix) *Syst.* ed. X, p. 772, n° 604 : — Pfeiff. II, p. 37, n° 95, et III, p. 308, n° 109. — Syn. *Bulimus citrinus* Brug. Fér. Lam.

Cette très-variable espèce habite les Guyanes, la Bolivie, le Pérou, le Brésil, et quelques autres contrées de l'Amérique du Sud, où elle a dû être importée. Sa patrie première paraît être l'Australie : les Philippines, les Moluques, Java, Célèbes, Timor, l'île du Prince, Mindanao, Malacca, et l'empire Birman. (Voyez : Pfeiffer, *ubi supra ;* et Mousson : *Land- und Süsswasser-Mollusken von Java,* pp. 28 et 108 ; Zürich, 1849.) Le type sénestre et unicolore se trouve aux environs de Cayenne, dans les bois. Rare (*teste cl. doct.* de Grateloup). M. Eyriès ne l'a pas rapportée.

3. **Bulimus papyraceus Mawe** (Helix) *Linn. syst.* tab. tit. f. 7 ; — Pfeiff. II, p. 102, n° 263. — Syn. *Bulimus lita* Fér. Desh.

Espèce propre à plusieurs régions de l'Amérique méridionale, notamment au Brésil, au Chili, à la République Argentine, et aux Guyanes, où elle est rare.

4. **Bulimus multifasciatus Lam.** *Anim. s. vert.* VI, 2, p. 123, nº 24; — Pfeiff. II, p. 108, nº 282.

Habite les bois et les forêts de la Guyane (Férussac). Cayenne (de Grateloup)!

5. **Bulimus cinnamomeolineatus Moric.** (Helix) in *Mém. Gen.* IX, p. 46, t. 4, f. 6-7; — Pfeiff. II, p. 109, nº 286.

Le type de cette espèce habite le Brésil. Schomburgk a trouvé dans la Guyane une jolie variété d'un blond pâle, vergetée de stries obliques cornées, et à péristome réfléchi (Muséum de Berlin).

6. **Bulimus virgulatus Fér.** (Helix) *Hist.* t. 112, B, f. 1-7; — Pfeiff. II, p. 202, nº 551. — Syn. *Bulimus Caribæorum* Lam.

Deux formes très-distinctes : le type et une variété. Le type est élancé, conique allongé, blanc, tout à la fois flammulé et fascié de bai; le bord columellaire est teint de la même couleur. — Hauteur, 30; diamètre, 12 millimètres.

La variété est moins allongée, plus ventrue, un peu plus épaisse, blanchâtre ou jaunâtre, avec trois fascies brunes ondulées, et quelques flammules à demi-effacées. La marge columellaire est fortement teintée de brun. — Hauteur, 24; diamètre, 11-12 millimètres. — C'est la variété β de Pfeiffer (*loc. supr. cit.*).

Habite Cayenne, dans les jardins et dans les bois (de Grateloup, Déplanche). On le retrouve aux Antilles.

7. **Bulimus rufolineatus Drou.** (Tab. I, fig. 10-11).

*T. subperforata, oblongo-acuminata, tenuis, fragilis, translucida, læviuscula, nitida, candidula*, 3-4 *rufoli-*

*neata; anfr.* 6, *vix convexi; perist. simplex, acutum; columella reflexiuscula.*

Coquille subperforée, oblongue-acuminée, mince, assez fragile, plus ou moins translucide, lisse, luisante, blanchâtre avec trois bandes rousses interrompues, et quelquefois une quatrième autour de la perforation; six tours de spire à peine convexes, dont le dernier égale presque la moitié de la hauteur totale, sommet conique-subaigu; ouverture ovale; péristome droit, simple, tranchant; bord columellaire réfléchi. — Hauteur, 18-20; diamètre, 10 millimètres; hauteur de l'ouverture, 9; diamètre, 5-6 millimètres.

Habite Ilet-la-Mère, sur le tronc des arbres, notamment sur ceux de la famille des térébinthacées. On rencontre communément cette coquille de novembre à mars; en avril elle disparaît.

*Obs.* Notre espèce paraît avoir quelques rapports avec le *Bulimus vexillum*, de Wood, dont elle est néanmoins bien distincte.

8. **Bulimus exilis Gmel.** (Helix) *Syst. nat.* p. 3668, nº 252; — Pfeiff. II, p. 223. nº 612. — Syn. *Bulimus Guadaloupensis* Fér. Brug. Lam.

On rencontre assez fréquemment autour de Cayenne, dans les feuilles mortes au pied des arbres, la variété β indiquée par Pfeiffer (*Mon. helic.* II, p. 224): *trifasciatus, fascia media angusta, suprema et infima latis;* et plus rarement la variété γ du même auteur : *unicolor albus.*

9. **Bulimus orthodoxus Drou.** (Tab. I, fig. 14-15).

*T. parce umbilicata, ovato-conica, tenuis, solidiuscula, subtranslucida, vix striata, flavo-grisea; anfr.* 5,

*regulariter accrescentes, vix convexi, ultimo excepto ventricosulo ; apex conicus, subacutus ; perist. subincrassatulum, marg. columellari reflexo.*

Coquille étroitement ombiliquée, ovale-conique, à peine striée, mate, terne, d'un blond cendré grisâtre ou blanchâtre, mince, subtranslucide; cinq tours à accroissement régulier, à peine convexes, sauf le dernier qui est un peu ventru, et qui égale la moitié de la hauteur totale; sommet conique, un peu aigu; ouverture ovale; péristome à peine marginé, bord columellaire réfléchi. — Hauteur, 15; diamètre, 8 millimètres; hauteur de l'ouverture, 8; diamètre, 5 millimètres.

Habite Ilet-la-Mère, sous les pierres, dans les feuilles mortes; rare.

*Obs.* Quoique de petite taille et dépourvue d'une coloration brillante, cette espèce peut être regardée, (ainsi d'ailleurs que beaucoup de ses congénères) pour le faciès, comme un type de la forme Bulime. Elle avoisine la variation blanche et unicolore du *Bulimus exilis ;* mais il est aisé de l'en distinguer à sa taille plus petite, à sa forme plus ventrue, à son ouverture moins allongée, etc.

10. **Bulimus Eyriesii Drou.** (Tab. I, fig. 12-13).

*T. perforata, elongato-acuminata, subtenuis, subtranslucida, spiraliter subtilissime striata, sublævis, obscura, griseo-rufescens unicolor; anfr. 7 ; spira elevata, acuta; apert. subobliqua, ovato-elongata, vix sublactea; perist. simplex, acutum, marg. columellari reflexo.*

Coquille perforée, allongée-acuminée, assez mince, subtranslucide, terne, mate, d'un gris roussâtre uniforme; sept tours, dont le dernier n'égale pas la

moitié de la hauteur totale, spire élevée et aiguë; ouverture un peu oblique, allongée, légèrement blanchâtre; péristome droit, simple, tranchant; bord columellaire réfléchi. — Hauteur, 26; diamètre, 10-11 millimètres; hauteur de l'ouverture, 11; diamètre, 6 millimètres.

Habite Ilet-la-Mère, sur le tronc des arbres, avec le *Bulimus rufolineatus*. Comme celui-ci, on le recueille de novembre à mars : il n'est pas rare.

Dédié à M. Charles Eyriès, comme un faible hommage rendu à son zèle pour la conchyliologie, zèle qui ne l'a jamais abandonné sur les rivages les plus lointains comme sous les climats les plus inhospitaliers, en Océanie, à la Guyane, à la Martinique, etc., et en témoignage, en outre, de la bonne amitié qui nous lie. Je suis heureux de rendre un hommage public aux officiers-naturalistes, dont l'armée française est toujours si largement et si brillamment pourvue, dans la personne de M. Eyriès !

11. **Bulimus limpidus Drou.** (Tab. II, fig. 23-24).

*T. imperforata, ovato-ventricosa, pertenuis, perfragilis, pellucida, striata, lucida, hyalino-lutescens; anfr. 5 convexi, ultimo maximo, ventroso; apert. ampla, ovato-piriformis; perist. simplex, rectum, acutum.*

Coquille imperforée, ovoïde-ventrue, très-mince et très-fragile, pellucide, irrégulièrement striée, luisante, hyaline-jaunâtre; cinq tours de spire, dont le dernier est plus grand que tous les autres réunis et ventru; spire conique; ouverture ovale piriforme; péristome simple, droit, tranchant. — Hauteur, 13; diamètre, 8 millimètres; hauteur de l'ouverture, 8; diamètre, 5 millimètres.

Espèce rare, recueillie à Ilet-la-Mère, en mars, sous les feuilles du bois *Pian*.

*Obs.* Par sa pellucidité et sa coloration, le test de cette belle et très-fragile coquille rappelle celui de certains *Vitrina*.

12. **Bulimus debilis Beck** *Ind.* p. 65, nº 34 ; — Pfeiff. II, p. 173, nº 463. — Syn. *Bulimus fragilis* Desh.

Habite la Guyane, à Cayenne.

13. **Bulimus tenuissimus Fér.** (Helix) *Hist.* t. 142, B. f. 8 ; — Pfeiff. II, p. 218, nº 597.

Suivant Pfeiffer (*loc. cit.*), une variété globuleuse se rencontrerait à Cayenne. Le type habite le Brésil.

14. **Bulimus fraterculus Fér.** (Helix) *Prodr.* nº 395, et in mus. ; — Pfeiff. II, p. 220, nº 601.

Habite la Guadeloupe, la Martinique, Saint-Thomas, et la Guyane ; peu abondant dans cette dernière région (de Grateloup).

15. **Bulimus auris Sileni Born** (Voluta). *Test.* p. 212, t. 9, f. 3-4 ; — Pfeiff. II, p. 87, nº 223.

Grande et belle coquille, rencontrée non loin de Cayenne, et sur les bords du Maroni, dans les forêts. Rare. Elle est plus commune à Saint-Vincent.

16. **Bulimus glaber Gmel.** (Voluta) *Syst. nat.* p. 3436, nº 8 ; — Pfeiff. II, p. 89, nº 226.

M. de Grateloup m'indique cette espèce comme vivant à la Guyane française. Quoiqu'elle n'ait point été rapportée par M. Eyriès, comme on l'a rencontrée dans les Guyanes anglaise et hollandaise et au Brésil, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'on la rencontre aussi dans notre Guyane, dans les forêts de

l'intérieur. Aussi, je la fais volontiers figurer dans ce catalogue.

§ II. (*Orthalicus* Beck. — Pfeiff. IV. p. 586.)

17. **Bulimus gallina-sultana Chemn.** (Helix) *Conch.* XI, p. 284, t. 210, f. 2070-71 ; — Pfeiff. II, p. 145, nº 375.

Cette délicieuse espèce, dont l'épiderme est comme légèrement velouté, habite Montsineri, les Cascades, la Comté, l'Orapu, l'habitation la Gabrielle, etc., surtout sur les girofliers (*Caryophyllus aromaticus*). Mai. — Hauteur, 58; diamètre, 36 millimètres.

*Obs.* Cette coquille a été pendant longtemps fort rare; Férussac rapporte qu'elle fut vendue 560 fr. à la vente du comte de Latour-d'Auvergne. Aujourd'hui elle est dans toutes les collections. Après avoir proposé de la ranger parmi les *Succinea*, Pfeiffer la place aujourd'hui dans son genre *Orthalicus*.

18. **Bulimus zebra Mull.** (Buccinum) *Verm. hist.* II, p. 138, nº 331; — Pfeiff. IV, p. 588, nº 8 (*Orthalicus*). = (Tab. IV, fig. 48-49.)

Coquille constante dans sa forme, mais fort variable dans sa coloration. Elle est imperforée, conique-allongée, mince pour sa taille, très-finement striée-plissée transversalement, ce qui donne à l'épiderme une apparence un peu terne. Le fond de la robe est tantôt d'un blanc sale ou jaunâtre, tantôt d'un bai clair et vif, nuancé de roux et de jaune, le plus souvent d'un gris cendré jaunâtre, mais toujours orné de larges flammules sinueuses, d'un brun glauque et de bandes interrompues, brunes et jaunes. La spire est conique élevée, composée de sept tours, dont le dernier est moins grand que les autres réu-

nis. La columelle est blanche, légèrement sinueuse. L'ouverture est ovale, marbrée à l'intérieur. Le péristome est droit, simple, tranchant, bordé de noir intérieurement et souvent aussi extérieurement; enfin, d'un bord à l'autre s'étend une large teinte brune pénétrant dans l'intérieur. — Hauteur, 58; diamètre, 26 millimètres.

Habite avec le *Bulimus gallina-sultana*, sur les girofliers, autour de Cayenne (l'habitation la Gabrielle) et dans les bois (forêt de Rouza). L'Oyapoc. Mai; peu abondant. Habite également les Antilles, le Mexique, le Brésil.

19. **Bulimus undatus Brug.** *Enc. méth.* I, p. 320, nº 38; — Pfeiff. I, p. 143, nº 372 (*B. zebra* p. parte); IV, p. 589, nº 10 (*Orthalicus*).

A l'exemple de Shuttleworth, Pfeiffer (*loc. cit.* IV) distingue spécifiquement le *Bulimus undatus* Brug., qu'il réunissait précédemment (*loc. cit.* I) au *B. zebra;* il range ces deux espèces parmi les *Orthalicus*. Le seul caractère distinctif sérieux réside dans l'épiderme, lequel est orné de fines stries linéolées transversales, un peu onduleuses, chez le *Bul. zebra*, tandis qu'il est lisse et luisant chez le *Bul. undatus :* le système de coloration et les autres détails paraissent identiques.

M. Eyriès a rapporté de Cayenne un seul exemplaire dans ces conditions. — Hauteur, 45; diamètre, 25 millimètres.

20. **Bulimus regina Fér.** (Helix) *Hist.* t. 119, f. 3-5; — Pfeiff. II, p. 244, nº 2 (*Achatina*); IV, p. 590, nº 16 (*Orthalicus*).

Cette magnifique espèce habite la forêt de Rouza,

non loin de Cayenne, et les forêts de l'Approuague. On la trouve sur les arbres. Les exemplaires sont généralement un peu moins développés que ceux du Brésil, mais ils sont très-épais, très-solides, avec le test blanc dans la partie inférieure, couleur de chair supérieurement, orné de flammes et de marbrures brunes très-remarquables. La columelle est épaisse, calleuse, sinueuse, non tronquée, et d'un bord à l'autre serpente une mince callosité brune foncée, très-apparente et s'immergeant dans l'intérieur. Le péristome est droit et blanc. — Hauteur, 70 ; diamètre, 30 millimètres.

---

Dans le quatrième volume de son *Monographia Heliceorum* (p. 591, n° 17), Pfeiffer cite le *Bulimus melanostoma* Gray (*Orthalicus*) comme se rencontrant dans les Guyanes hollandaise et anglaise. Il est fort probable qu'on le trouvera également dans la Guyane française ; mais, jusqu'ici, je ne sache pas qu'on l'y ait recueilli. C'est, du reste, une espèce très-voisine du *Bul. regina* Fér., distincte notamment par son péristome, bordé de brun ou de noir, lequel est blanc chez le *B. regina*, et par sa forme plus oblongue. Peut-être n'est-ce qu'une variété, élevée par Gray, et maintenue par Shuttleworth et Pfeiffer au rang d'espèce. Quoiqu'il en soit, le genre Bulime, qui compte de si nombreux et de si brillants représentants dans l'Amérique du Sud, doit infailliblement donner lieu à de nouvelles découvertes dans la Guyane. Avec le genre Ampullaire, c'est lui qui, jusqu'à présent, a offert le plus d'espèces aux recherches des naturalistes dans cette partie du Nouveau-Monde.

---

## VI. Gen. Achatina Lam.

1. **Achatina flammigera Fér.** (Helix) *Hist.* t. 118, f. 5-7; — Pfeiff. II, p. 245, n° 4.

Habite la Guyane : rare (*teste cl.* de Grateloup). Plus répandue à Saint-Domingue et au Pérou.

2. **Achatina variegata Roissy,** *Hist. nat. Moll.* V, p. 354; — Pfeiff. II, p. 249, n° 14. — Syn. *Achatina perdix* Lam.

Grande espèce, originaire des forêts du Sénégal. Selon Lamarck (*loc. cit.*, VI, 2, p. 127), elle aurait été rencontrée dans la Guyane et dans les Antilles (forêts de l'Approuague?) : localités douteuses. M. Eyriès ne l'a pas vue.

3. **Achatina virginea Lin.** (Bulla) *Syst.* ed. XII, p. 1186, n° 390; — Pfeiff. II, p. 255, n° 32.

Habite les forêts de la Guyane : l'Approuague! Peu abondante. Elle est commune à Haïti.

4. **Achatina striata Mull.** (Buccinum) *Verm. hist.* II, p. 149, n° 339; — Pfeiff. II, p. 287, n° 124. — Syn. *Achatina Mulleri* Fér. Desh. = (Tab. IV, fig. 46.)

Coquille fusiforme-oblongue, solide, caractérisée par ses stries longitudinales, fines et régulières, un peu roussâtre, irrégulièrement flammulée de bai ou de roux; suture marginée et comme denticulée; columelle brusquement tronquée à la base; péristome droit, tranchant. — Hauteur, 40-50; diamètre 20 millimètres; hauteur de l'ouverture, 25 millimètres.

N'est pas rare aux environs de Cayenne : montagne des Serpents et Montsineri (Férussac, de Grateloup, Déplanche, Eyriès). Par inadvertance,

elle est indiquée sous le nom d'*Achatina fuscolineata* Lam. dans le catalogue des mollusques rapportés de Cayenne par M. Déplanche, de M. Eudes-Deslongchamps (*Bull. de la Soc. Linn. de Normandie,* t. IV, p. 48, n° 121; 1859).

5. **Achatina fulminea Fér.** (Helix) *Prod.* n° 366; — Pfeiff. II, p. 293, n° 143.

Habite les forêts de la Guyane. Rare (*teste cl. doct.* de Grateloup). M. Eyriès n'a pas rapporté cette espèce rare et peu répandue dans les collections; mais mon savant ami le docteur de Grateloup m'assure qu'elle lui a été envoyée de Cayenne.

6. **Achatina voluta Chemn.** (Bulla) *Conch.* IX, 2, p. 16, t. 117, f. 1009-10; — Pfeiff. II, p. 279, n° 101. — Syn. *Achatina glans* Lam.

Habite les Guyanes, où elle est rare, et toutes les Antilles, d'où elle paraît originaire (de Grateloup).

7. **Achatina octona Chemn.** (Helix) *Conch.* IX, 2, p. 190, t. 136, f. 1264; — Pfeiff. II, p. 266, n° 65.

Cette Agathine n'est pas rare à Cayenne, dans les jardins, sous les pierres, sous le bois pourri, les détritus. Elle pond, en janvier, quinze à vingt œufs de forme ovoïde-arrondie, blancs, lisses, à enveloppe calcaire assez résistante, et mesurant 1/2 millimètre environ de grand diamètre.

8. **Achatina lamellata Pot.** et **Mich.** *Gal. Moll.* I, p. 128, t. 11, f. 7-8; — Pfeiff. II, p. 272, n° 85. = (Tab. II, fig. 21-22.)

Coquille oblonque-conique, un peu ventrue, mince, assez solide, striée-côtelée (stries espacées), brillante, d'une couleur de cire pâle, sousdiaphane; spire conique-aiguë; six tours à peine convexes, à

suture très-marquée, le dernier égalant à peu près la moitié de la hauteur totale; péristome droit, tranchant; bord droit arqué, bord columellaire sinué, muni d'une lame ou dent blanchâtre s'enfonçant dans l'intérieur; columelle torse, blanche, tronquée. — Hauteur, 13-14; diamètre, 5-7 millimètres; hauteur de l'ouverture, 6; diamètre, 3 1/2 millimètres.

Habite sous les pierres et les bois pourris, à Ilet-la-Mère. Mars. Peu abondante.

## VII. Gen. Pupa Drap.

1. **Pupa Eyriesii Drou.** (Tab. II, fig. 16-17.)

*T. minutissima, perforata, cylindrico-obtusa, brevis, lævis, nitida, tenuis, translucida, pallide cornea; anfr.* 5 *convexi, sutura profunda, ultimo sulcato; apex perobtusus, depressiusculus; apert. subtriangularis,* 5-*dentata; perist. subcontinuum, patulum, reflexum.*

Coquille des plus petites, perforée, cylindrique-obtuse, courte, lisse, luisante, mince, translucide, de couleur de corne claire; cinq tours de spire très-convexes, séparés par une suture profonde, le dernier comme sillonné et portant une impression vers son milieu près du péristome; sommet très-obtus, comme déprimé, souvent érodé et grisâtre; ouverture grande, confusément triangulaire, munie de cinq dents : deux supérieures, une sur la columelle, une inférieure, et une sur le bord droit, lequel est sinueux; péristome évasé et réfléchi, subcontinu. — Hauteur, 1 1/2; diamètre, 1 millimètre.

Habite sur le tronc du monbin (*Spondias monbin*), à Ilet-la-Mère. Assez abondant. Octobre.

*Obs.* Cette intéressante coquille appartient-elle

réellement au genre *Pupa*, ou doit-elle être rangée parmi les *Vertigo?* L'inspection de l'animal pourrait seule faire trancher la question. Dans le doute, je l'ai laissée dans le genre *Pupa*, adopté par tous les conchyliologues, sauf à la replacer ensuite dans les *Vertigo*, pour le cas où l'on reconnaîtrait (ce que je n'ai pu vérifier) que l'animal a seulement deux tentacules. Dans tous les cas, n'est-il pas fort remarquable de rencontrer une coquille aussi microscopique sous une pareille latitude? Presque sous l'équateur!

---

La Guyane anglaise possède déjà deux Maillots qui lui sont propres : les *Pupa Antonii* Kust. et *P. conoïdea* Newc. Mais il ne paraît pas que, jusqu'ici, l'on ait observé ce genre aux environs de Surinam. Je ne serais point étonné si l'on en trouvait plusieurs espèces dans notre colonie.

---

## VIII. Gen. Melampus Montf.

1. **Melampus pusillus Gmel.** (Voluta) *Syst. nat.*, p. 3436, nº 7; — Pfeiff. *Auricul.*, p. 46, nº 46. — Syn. *Auricula ovula* Fér.: — *Auricula nitens* Lam.

Habite Ilet-la-Mère, Cayenne. Rare (Déplanche).

2. **Melampus coffea Lin.** (Voluta) *Syst. nat.* ed. X, p. 729, nº 348; — Pfeiff. *Auricul.* p. 28, nº 19. — Syn. *Auricula coniformis* Fér. Lam.

Habite Cayenne; plus abondant (Pfeiffer).

3. **Melampus flavus Gmel.** (Voluta) *Syst. nat.*

p. 3436, nº 5; — Pfeiff. *Auricul.* p. 21, nº 9. — Syn. *Auricula monile* Lam.

Habite Cayenne (Déplanche).

---

C'est avec incertitude que je place ici le genre *Melampus*. Quelques auteurs considèrent les Mélampes comme des mollusques terrestres. Pfeiffer n'est pas de cet avis, et dit que ce sont des mollusques amphibies vivant dans l'eau saumâtre à l'embouchure des fleuves; d'où il suit qu'il leur attribuerait, comme aux *Limnacea*, le double mode de respiration pulmobranchiale, et que les Mélampes devraient avoisiner les Limnéens. Mais une même famille peut-elle comprendre tout à la fois des mollusques pulmonés et des mollusques pulmobranches?... Evidemment il y a là anomalie, et cette famille des *Auriculacea* me paraît devoir être l'objet d'une étude et d'une révision nouvelles. M. Eyriès n'ayant rapporté aucune des trois espèces ci-dessus mentionnées, je ne puis donner aucun renseignement original sur le genre de vie de ces animaux.

---

## IX. Gen. Cyclophorus Montf.

1. **Cyclophorus Cayennensis Shuttl.** in *Bern. Mittheil.* 1852, Dec. p. 299; *Diagn. n. Moll.* nº 3, p. 39; — Pfeiff. *Pneum.* Suppl. I. p. 66, nº 123.

Coquille largement ombiliquée, conoïde-orbiculaire, solide, ornée de plis obliques ondulés et anastomosés, cornée-olivâtre; spire brièvement conoïde, obtuse; quatre tours convexes, à accroisse-

ment lent, le dernier arrondi, subenflé; ouverture presque verticale, subcirculaire, supérieurement subanguleuse; péristome simple, tranchant, continu; bord supérieur avancé, subinfléchi, profondément échancré à son insertion; bord columellaire un peu épaissi et enfoncé. Opercule mince, corné, étroitement spiralé, concave en-dessus. — Diamètre, 21; hauteur, 15 millimètres; hauteur de l'ouverture, 10 1/2; diamètre, 9 1/2 millimètres (Shuttl.)

Habite Cayenne (Verreaux).

---

Je suis surpris de la pauvreté des Cyclostomacés dans notre Guyane. M. Eyriès n'a pas même rencontré le *Cyclophorus* décrit par Shuttleworth. Cependant la Guyane anglaise a déjà présenté quatre espèces de cette famille : les *Cyclotus suturalis* Sow. et *C. discoïdeus* Sow., et les *Adamsiella variabilis* Ad. et *chlorostoma* Sow. Je pense que l'on n'a point encore dit le dernier mot à ce sujet, et que l'ordre des pulmonés operculés doit avoir de plus nombreux représentants dans la vaste région qui nous occupe.

---

## X. Gen. Helicina Lam.

1. **Helicina pellucida Sow.** *Thes.* n° 10. p. 9, t. 3, f. 138; — Pfeiff. *Pneum.* I. p. 365, n° 57.

Hélicine semblable à l'*Helicina zephyrina*, de Duclos, mais distincte par sa columelle presque droite, subanguleuse (Sow.). — Diamètre, 8 1/2; hauteur, 8 millimètres.

Habite la Guyane française; rare.

2. **Helicina sericea Drou.** (Tab. II, fig. 18-20).

*T. globuloso-trochiformis, infra lævis, nitida, supra striatula, tenuis, subtranslucida, sericea, corneo-rubescens; anfr. 5, ultimo dilatato; apert. hemispherica; perist. reflexum, candidum vel roseum, basi subsinuosum; operculum subopacum, solidum, griseum.*

Coquille globuleuse-trochiforme, lisse et luisante en dessous, très-faiblement striée en dessus, garnie de poils courts droits, très-serrés, roussâtres, de couleur de corne-rougeâtre, à peine transparente; cinq tours de spire, le dernier très-grand, dilaté; sommet conique; ouverture hémisphérique; péristome réfléchi, blanc ou teinté de rose, légèrement sinueux à la base; opercule subopaque, solide, grisâtre. — Diamètre, 6; hauteur, 5 1/2 millimètres.

Habite Montarbot (environs de Cayenne), sur les feuilles du balisier (*Canna indica*). Août. Peu abondante.

*Obs.* Cette coquille n'appartiendrait-elle pas au genre *Alcadia*, de Gray?

---

Dans son catalogue des mollusques recueillis à Cayenne par M. Déplanche, M. Eudes-Deslongchamps porte l'*Helicina viridis* Lam. Le seul exemplaire rapporté par M. Déplanche se trouvant égaré, et cette détermination ayant été faite sur un souvenir, il me paraît prudent de ne point inscrire ici une espèce propre à Cuba et à Haïti, jusqu'à plus ample informé.

---

## XI. Gen. Planorbis Guett.

1. **Planorbis lugubris Spix** et **Wagn.** *Test. bras.* t. 18, f. 3-6. — Syn. *Planorbis Guadaloupensis* Sow.

Habite les eaux douces de la Guyane, du Brésil; la Guadeloupe.

2. **Planorbis xerampelinus Drou.** (Tab. II, fig. 27-29.)

*T. supra late concavo-umbilicata, striatula, fulva vel xerampelina, infra planiuscula, lævis, nitida, lutescens, solidula, subtranslucida; anfr.* 5-6, *sensim et regulatim accrescentes, ultimo supra vix subanguloso; apert. subtriangularis, obliqua; perist. subcontinuum, rectum, acutum, margine superiore producto, inferiore obliquo.*

Coquille profondément concave en dessus, presque plane avec une légère dépression centrale en dessous, striée superficiellement en dessus, lisse et luisante en dessous, assez solide, subtranslucide, d'un corné fauve en dessus, grisâtre-jaune en dessous; spire composée de cinq à six tours, convexes en dessus, légèrement planes en dessous, croissant lentement et régulièrement, à sutures mieux marquées en dessus qu'en dessous; dernier tour très-superficiellement subanguleux à la partie supérieure; ouverture subtriangulaire, un peu élevée et oblique; péristome subcontinu, droit, tranchant, blanchâtre, à bord supérieur fort avancé, à bord inférieur relevé obliquement. — Diamètre, 18; hauteur, 5 millimètres.

Habite les fossés et les rivières à Surinam (Guyane hollandaise); se rencontrera sans doute aussi dans la Guyane française.

*Obs.* Espèce voisine, mais cependant distincte,

des *Planorbis olivaceus* et *ferrugineus* Wagn., du Brésil et du Chili. Notamment notre espèce est sensiblement moins striée et a son ouverture beaucoup moins ample et plus obliquement relevée que ses deux congénères, lesquelles pourront bien se rencontrer aussi dans les eaux de la Guyane. Les mêmes caractères la séparent du *Plan. Guadaloupensis* Fér. En outre, le *Plan. xerampelinus* est bien plus largement et profondément ombiliqué, en entonnoir évasé; de plus l'accroissement de ses tours a lieu doucement et régulièrement, tandis que chez ses congénères les deux derniers tours sont, proportionnellement, plus gonflés que les autres.

## XII. Gen. Ampullaria Lam.

1. **Ampullaria Guyanensis Lam.** *Anim. s. vert.* VI. 2. p. 176, n° 1.

Très-grande et très-belle espèce, ventrue, très-solide, inégalement striée (stries plus apparentes et plus fortes au fur et à mesure qu'elles se rapprochent de l'ouverture), très-étroitement ombiliquée; épiderme brunâtre ou olivâtre, plus ou moins clair, plus ou moins foncé, avec des bandes olivâtres, peu apparentes; six tours de spire, le dernier énorme; ouverture très-grande; bord droit convexe, bord columellaire sinueux, recouvrant à moitié l'ombilic; péristome subcontinu, un peu épaissi, saumoné ou orangé. Coquille souvent érodée, et variable pour la taille. Opercule un peu concave, mince, solide, subtranslucide, corné-rougeâtre, à stries concentriques fines, régulières et dont le centre ou noyau est très-rapproché du bord columellaire. — Hau-

teur, 85; diamètre, 75 millimètres; hauteur de l'ouverture, 70; diamètre, 45 millimètres.

Habite l'Oyapoc, au pied de la première cataracte, sur les pierres, sur les plantes, quelquefois hors de l'eau. Juillet.

*Obs.* L'*Ampullaria olivacea* Wagn. (*Test. bras.* pl. 3, f. 52) paraît fort voisine de cette espèce, si elle ne lui est pas identique.

2. **Ampullaria fasciata Lam.** *Anim. s. vert.* VI, 2, p. 177, nº 3.

Coquille moitié moins grande que la précédente, ventrue, lisse, grisâtre ou blanchâtre, avec des bandes bleuâtres plus ou moins distinctes; cinq tours de spire, le dernier très-grand; sommet très-obtus; ouverture roussâtre. — Hauteur, 50; diamètre, 45 millimètres.

Habite la rivière de Cayenne. Plus rare que la précédente.

3. **Ampullaria oviformis Desh.** *Encycl.* II, p. 34, nº 15; — et *Anim. s. vert.* Lam. VIII, p. 549, nº 27.

Habite Cayenne (Dr Jay).

4. **Ampullaria effusa Mull.** (Nerita) *Verm. hist.* II, p. 175, nº 361; — Lam. *Anim. s. vert.* VI, 2, p. 178, nº 5.

Coquille remarquable par sa forme déprimée et la largeur de l'ombilic. En général, la coloration est jaune-olivâtre avec des bandes olivâtres plus ou moins apparentes. Quelquefois aussi le fond de la robe disparaît presque entièrement sous deux larges bandes brunes qui envahissent tout le dernier tour de spire, à l'exception de la partie qui avoisine la suture, laquelle est canaliculée. L'ouverture est

ovale-allongée, colorée agréablement par un jaune-orangé remarquable, mais obscurcie en partie par la transparence des bandes externes. L'opercule est un peu enfoncé, mince, translucide, brunâtre, très-finement strié. — Hauteur, 35 ; diamètre, 35 millimètres.

Habite les environs de Cayenne, où elle est rare, et d'assez petite taille. A Paramaribo, d'où M. Déplanche l'a rapportée, elle est plus commune et devient plus grande : hauteur, 40 ; diamètre, 45 millimètres.

5. **Ampullaria luteostoma Swains.** *Zool. Ill.* III, pl. 157 (ex. cl. Morelet).

Coquille largement ombiliquée, globuleuse-subdéprimée, assez fortement striée sur le dernier tour, plus finement sur les autres, solide quoique peu épaisse, légèrement luisante, olivâtre, avec plusieurs bandes brunes étroites sur le dernier tour ; six tours de spire très-convexes, à suture profonde, le dernier très-grand, formant environ les trois quarts de la coquille ; ombilic large et profond, à moitié recouvert par le bord columellaire ; ouverture ovale-piriforme, un peu anguleuse aux deux extrémités ; péristome continu ; bord droit tranchant, droit ; bord columellaire évasé, réfléchi, un peu épaissi. Le péristome et toute l'ouverture portent une teinte orangée ou saumonée fort remarquable, sur laquelle apparaissent les bandes extérieures. Opercule très-enfoncé, brun-rougeâtre, à stries concentriques inégales, plus fortes et très-apparentes sur le pourtour, et à noyau très-rapproché du bord gauche. Coquille le plus souvent fortement érodée, laissant à décou-

vert un cortex d'un gris-bleuâtre clair, et présentant un ensemble de coloration très-élégant. — Hauteur, 50; diamètre, 50 millimètres; hauteur de l'ouverture, 36; diamètre, 25 millimètres.

Habite les rivières de la Guyane, non loin de Cayenne, et le Maroni. On la trouve également à la Martinique dans la rivière Monsieur, où elle devient très-belle.

6. **Ampullaria Chemnitzii Phil.** in : Chemn. *Conch.* ed. 2. Ampull. p. 39, nº 52; t. 10, f. 5. = (Tab. IV, fig. 47).

Coquille ombiliquée, ovalaire, à peine striée, lisse, luisante, peu épaisse, solide, olivâtre ou jaunâtre, avec des bandes olivâtres plus ou moins apparentes sur le dernier tour; cinq tours de spire à suture profonde, comme canaliculée, le dernier énorme; sommet un peu aigu; ombilic étroit, recouvert à moitié par le bord columellaire; ouverture piriforme très-ample; péristome subcontinu, à bords simples, tranchants, très-légèrement réfléchi vers l'ombilic; ouverture blanchâtre vers le péristome, violacée ou purpurine à l'intérieur, laissant voir les bandes quand elles existent. Opercule très-mince, de couleur de corne rougeâtre, à stries concentriques fines et irrégulières, et à nucléus fort rapproché du bord gauche. — Hauteur, 60; diamètre, 50 millimètres; hauteur de l'ouverture, 50; diamètre, 32 millimètres.

Habite l'Oyapoc (Déplanche) et le Surinam (Guyane hollandaise); probablement aussi quelques autres rivières de la Guyane française. Cette espèce paraît assez répandue.

7. **Ampullaria puncticulata Swains.** *Zool. Illustr.* III, t. 143; — Phil. in Chemn. ed. 2, p. 13, t. 3, f. 2 (ex Swains.)

*T. parce umbilicata, ovata, subcrassiuscula, solidula, subopaca, striatula, spiraliter sub lente subtilissime punctillata, olivacea, fasciata; anfr.* 5, *superne tumidi, apice acuminato; perist. subincrassatulum, rufescens, margine columellari reflexiusculo. Opercul. immersum, fuscatum, subtiliter striatum, solidulum.*

Coquille ombiliquée étroitement, ovalaire, peu épaisse, solide, subopaque, finement striée, ornée de très-fines et très-légères *stries pointillées transversales* (visibles seulement à l'aide de la loupe), assez lisse, olivâtre avec des bandes brunes ou verdâtres nombreuses; cinq tours de spire convexes, gonflés à la partie supérieure, séparés par une suture profonde; sommet acuminé; ouverture ovale-allongée, grisâtre ou roussâtre; péristome discontinu ou à peine subcontinu, roussâtre ou orangé, laissant apparaître les bandes extérieures; bord columellaire légèrement réfléchi sur l'ombilic. Opercule brun foncé, finement strié, solide. — Hauteur, 53; diamètre, 45 millimètres; hauteur de l'ouverture, 40; diamètre, 23 millimètres.

Habite les fossés du jardin botanique de Baduel (environs de Cayenne), la rivière du Diamant. Juin. Assez abondante. M. de Castelnau l'a rapportée de son exploration dans le Brésil.

*Obs.* Les fines pointillures qui décorent l'épiderme de cette espèce sont quelquefois presque effacées et difficiles à apercevoir; même avec la loupe, il faut une certaine attention pour les découvrir.

8. **Ampullaria Welwitschiana Drou.** (Tab. III. fig. 33-34.)

*T. imperforata, ovata, solidula, subtranslucida, substriatula, nitidula, olivacea, multifasciata; anfr. 5 vix convexi, sutura superficiali; apex subelevatus; apert. elliptica, obliqua, rufula; perist. discontinuum, rectum, acutum, marg. columellari candido, reflexiusculo, dextro valde arcuato. Operculum...?*

Coquille imperforée, ovalaire, assez mince, solide, subtranslucide, finement et très-superficiellement striée, lisse, luisante, olivâtre, avec de nombreuses bandes brunes ou verdâtres; cinq tours de spire à peine convexes, séparés par une suture superficielle; sommet peu élevé, légèrement acuminé; ouverture ellipsoïde-allongée, oblique, roussâtre ou brunâtre; péristome droit, tranchant, sans bourrelet, discontinu; bord columellaire blanchâtre, bord droit très-arqué. Opercule...? — Hauteur, 50; diamètre, 42 millimètres; hauteur de l'ouverture, 40; diamètre, 20 millimètres.

Habite la rivière du Diamant, les environs de Cayenne. Plus rare que la précédente, dont il est facile de la distinguer (entre autres caractères) à son test imperforé, plus lisse, luisant, dépourvu de pointillures, et à son ouverture plus allongée.

Dédiée à M. le Dr Frédéric Welwitsch, directeur du Jardin botanique de Lisbonne et naturaliste-voyageur de S. M. le Roi de Portugal, qui vient d'effectuer dans les colonies portugaises sur la côte occidentale d'Afrique, à Angola, une longue et pénible exploration scientifique, dont les importants résultats sont en partie consignés dans un savant travail récemment publié à Lisbonne sous le titre de : *Observations phyto-*

*géographiques sur la Flore d'Angola. — Apontamentos phyto-geographicos sobre a Flora da provincia de Angola na Africa equinocial, servindo de relatorio preliminar acerca da exploração botanica da mesma provincia executada por ordem de Sua Magestade Fidelissima,* pelo Dr Frederico Welwitsch (*Annaes do Conselho ultramarino;* part. não off. Ser. I. dezemb. 1858; pp. 527-593; *Lisboa,* in-4°). La zoologie est également redevable à M. Welwitsch d'observations du plus haut intérêt.

9. **Ampullaria Sinamarina Brug.** (Bulimus) *Journ. hist. nat.* I, p. 342, t. 18, f. 2-3.

Coquille imperforée, ovale-ventrue ou globuleuse, épaisse, solide, opaque, finement mais inégalement striée longitudinalement et horizontalement, ce qui donne à l'épiderme, qui est brun ou marron, un aspect un peu rugueux et comme treillissé; trois à quatre tours de spire, dont le dernier, très-grand, forme à lui seul la presque totalité de la coquille, et portant quelquefois les traces légères d'une carène à peine perceptible; sommet très-obtus, déprimé, à peine saillant (le plus souvent érodé); ouverture très-ample, ovale, très-faiblement anguleuse sur le bord droit et inférieurement, blanchâtre; péristome un peu épaissi, blanchâtre ou orangé, subcontinu. Opercule...? — Hauteur, 65; diamètre, 58 millimètres; hauteur de l'ouverture, 53; diamètre, 37 millimètres.

Habite l'Oyapoc et l'Ouassa (rivière en deçà de l'Oyapoc). Juillet. Les spécimens sur lesquels Bruguière a décrit originairement cette belle Ampullaire ont été pêchés dans le Sinamari.

10. **Ampullaria Sloanii** (*cujus auctoris?*).

Habite Cayenne (Dr Jay).

Je ne connais pas du tout cette espèce, mentionnée sans nom d'auteur, sans caractères, comme sans aucune autre indication, par le Dr Jay, dans le Catalogue de sa collection (4e édition, 1852, p. 283, n° 6742).

---

Le genre Ampullaire, qui compte déjà dix espèces bien distinctes dans notre Guyane, paraît être une des formes caractéristiques de cette région. Il est, parmi les mollusques fluviatiles, ce que sont les *Bulimus* et *Achatina* parmi les terrestres. Presque tous les cours d'eau, les marécages, et même les savanes noyées, en renferment un plus ou moins grand nombre. Les oiseaux, notamment ceux de l'ordre des échassiers, qui les recherchent pour s'en nourrir, savent encore mieux les découvrir que les naturalistes. Ils leur font une guerre acharnée, et souvent on en voit des tas amoncelés au bord des rivières : ce qui peut être un indice pour le collectionneur. Les fleuves et les rivières des Guyanes anglaise et hollandaise sont également pourvus d'un bon nombre d'espèces de ce genre, soit spéciales à la contrée, soit communes à toute la région.

---

## XIII. Gen. Melania Lam.

1. **Melania atra Rich.** (Bulimus) *Act. Soc. hist. nat. Par.* p. 126, n° 18; — Desh. *Anim. s. vert.* Lam. VIII, p. 429, n° 2. — Syn. *Melania truncata* Lam.

Grande et belle espèce, conique-allongée (mais le

plus souvent tronquée), d'un brun plus ou moins foncé, souvent noirâtre, munie de côtes longitudinales saillantes (surtout à la partie supérieure) et de plis transversaux rugueux ; l'ouverture est blanchâtre, piriforme, avec le bord inférieur très-développé et recourbé. Le phénomène de l'érosion et de la troncature de la spire est tellement prononcé chez cette espèce, qu'il ne lui reste très-souvent que *trois tours* de spire au lieu de *neuf ou dix* qu'elle devrait avoir!

Habite la rivière de la Comté. Juin.

2. **Melania decollata Lam.** *Anim. s. vert.* VI, 2, p. 165, nº 9.

Espèce bien distincte de la précédente en ce qu'elle est dépourvue des côtes et des plis qui caractérisent le *Melania atra*, et en ce que ses tours de spire sont plus convexes; du reste, elle est érodée et tronquée comme elle.

Habite la Comté, et les autres rivières de la Guyane.

## XIV. Gen. Neritina Lam.

1. **Neritina zebra Brug.** (Nerita) *Act. Soc. hist. nat. Par.*, p. 126, nº 21.

Jolie espèce, très-connue. Habite plusieurs rivières de la Guyane, *passim*.

2. **Neritina lineolata Lam.** *Anim. s. vert.* VI, 2, p. 186, nº 14.

Habite la Guyane : environs de Cayenne.

3. **Neritina virginea Lin.** (Nerita) *Mus. Lud. Ulr.* p. 678, nº 391; — Gmel. *Syst. nat.* p. 3679, nº 42.

Habite Cayenne (Déplanche).

---

## ACÉPHALES.

---

### XV. Gen. Unio Retz.

1. **Unio granosus Brug.** *Journ. d'hist. nat.* I, p. 107, t. 6, f. 3-4; *Encycl.* t. 249, f. 2, *a, b;* — Lam. *Anim. s. vert.* VI, I, p. 79, nº 37.

Coquille ovalaire, subdéprimée, mince, d'un brun rougeâtre, couverte de granulations ou tubercules rangés en stries obliques (cet arrangement existe surtout à la région supérieure de la coquille, et tend à disparaître vers les bords, où les stries d'accroissement se manifestent); bord supérieur un peu arqué, bord inférieur horizontal; bord antérieur resserré, diminué, le postérieur assez élevé; ligament court, un peu proéminent; dent de la valve droite double, allongée, peu élevée; dent de la valve gauche bifurquée, plus relevée; nacre bleuâtre, sur laquelle apparaissent les granulations extérieures, très-brillante. — Longueur, 32; hauteur, 21; diamètre, 11 millimètres.

Habite la crique Saint-Etienne, dans l'Oyapoc. Novembre. Peu abondant.

*Obs.* L'exemplaire unique rapporté par M. Eyriès me paraît ne pas être complètement adulte, ce qui explique la différence de taille existant entre lui et ceux de Lamarck, qui ont 35 millimètres de longueur. — Schumacher a décrit aussi un *Unio granosus*, qui n'est autre que l'*Unio littoralis* (Schum. *Ess. nouv. syst. test.* 1817, pl. 11, f. 1).

---

# IV.

## APPENDICE.

---

### COQUILLES RAPPORTÉES DE LA MARTINIQUE.

Pendant un court séjour à la Martinique, pour raison de santé, M. Eyriès a pu recueillir quelques coquilles dans ses promenades aux environs de Fort-Royal. Considérera-t-on comme déplacée ici la liste de ces mollusques, dont cinq espèces m'ont paru nouvelles?....

1. **Helix nux denticulata Chemn.** (*H. hippocastanum* Lam.). — Magnifiques exemplaires, robustes, hauts de 20, larges de 26 millimètres. L'épiderme est mince, papyracé, et il s'exfolie aisément. On les trouve au pied des magnolias et du gommier, aux Pitons, à l'Adonis, etc.

2. **Helix nigrescens Wood.** — Aux Pitons, avec l'espèce précédente.

3. **Helix dentiens Fér.** — Aux Pitons, sous les pierres, sous les bois pourris.

4. **Helix badia Fér.** — Aux Pitons, avec la précédente.

5. **Helix obesa Beck** (*H. punctata* Fér.). — Dans les jardins, au pied des arbres.

6. **Helix parillis Fér.** — Aux Pitons, sous les pierres, les bois pourris.

7. **Helix orbiculata Fér.** — Fort-Royal, au pied des bananiers.

8. **Helix discolor Fér.** — Fort-Royal, au pied des bananiers.

9. **Helix auridens Rang.** — Aux Pitons, dans les détritus végétaux, sous les pierres.

10. **Bulimus exilis Gmel.** (*B. Guadaloupensis* Brug.). — Fort-de-France, aux Pitons, le Morne-aux-Serpents, au pied des bananiers, dans les détritus.

11. **Achatina semitarum Rang.** — Saint-Pierre, au milieu des détritus, dans les champs de cannes.

12. **Cyclophorus liratus Drou.** (Tab. III, fig. 30-32.)

*T. latissime perviam umbilicata, discoïdeo-subdepressa, tenuis, subopaca, liris spiralibus confertis filoso-sculpta, unicolor olivacea; anfr. 4; sutura canaliculata; apertura circularis; peristoma simplex, acutum. Operculum immersum, nitidum, concolor. — Diam. maj.* 13, *alt.* 7; *apert. diam.* 6 *mill.*

Ce Cyclophore a l'ombilic large et très-profond, et une forme discoïdale-subdéprimée. Son test est mince, subopaque, olivâtre clair, et orné de plis spiraux, menus, serrés, égaux et réguliers. Les deux premiers tours de spire sont dépourvus de ces plis ou stries, et sont lisses, luisants et souvent rosâtres. La spire se compose de quatre à cinq tours

convexes, à suture profonde et canaliculée. L'ouverture est régulièrement circulaire, le péristome simple, tranchant, souvent un peu blanchâtre. L'opercule est assez enfoncé, luisant, de la couleur du test. Les caractères saillants de cette coquille consistent dans sa coloration olivâtre, et dans ses plis transversaux.

Habite aux Pitons, dans l'intérieur du tronc de la fougère-arbre. Février; abondant.

13. **Cyclophorus acutiliratus Drou.** (Tab. III, fig. 42-44.)

*T. late perviam umbilicata, subturbinata, tenuis, solidula, subtranslucida, plicis spiralibus acutis distinctis cincta* (3 *majoribus :* 1 *carinam simulante,* 2-3 *circa umbilicum*), *rufescens aut albida; anfr.* 5; *spira conico-subacuta; apert. angulato-circularis; perist. simplex, acutum. Operculum subimmersum, griseum, translucidum, polygyratum. — Diam. maj.* 11, *alt.* 8-9; *apert. diam.* 5 *mill.*

Ce Cyclophore est largement et profondément ombiliqué, subturbiné. La coquille est mince, assez solide, subtranslucide, roussâtre ou blanche (quelquefois mi-partie rousse, mi-partie blanche), et elle est accompagnée de plis spiraux étroits et écartés, dont trois plus saillants que les autres, savoir : un sur le milieu du dernier tour, formant carène et un peu ondulé, deux autres autour de l'ombilic. La spire est conique subaiguë et se compose de cinq tours, à suture profonde, légèrement canaliculée et teintée de blanc. L'ouverture est circulaire, un peu anguleuse supérieurement; le péristome simple, tranchant. L'opercule, un peu enfoncé, est gris, trans-

lucide, multispiré. Notre espèce rentre dans le groupe dont fait partie le *Cyclophorus rufescens* Sow.

Habite avec le précédent, dans le tronc de la fougère-arbre, aux Pitons.

14. **Cyclophorus cinereus Drou.** (Tab. III, fig. 37-38.)

*T. pusilla, umbilicata, subturbinata, tenuis, vix subtranslucida, subtilissime striata, cinerea; anfr. 4 convexi, apice obtuso; apert. angulato-circularis; perist. simplex, acutum. Opercul. immersum, concolor, normale. — Diam. maj. 4 1/2, alt. 4; apert. diam. 2 mill.*

Ce Cyclophore, qui, par sa forme générale, sa taille et sa coloration, rappelle notre *Valvata piscinalis* Mull., n'a de caractères saillants que dans sa petite taille, sa forme subturbinée, sa couleur cendrée, et surtout dans les stries fines et régulières dont son test est orné.

Habite la Martinique, avec les deux espèces précédentes.

15. **Helicina Antillarum Sow.** — Aux Trois-Ilets, sur le laurier-rose. Plusieurs variétés de coloration.

16. **Helicina platychila Mühlf.** — Saint-Pierre, sous les bois pourris.

17. **Helicina pudica Drou.** (Tab. III, fig. 35-36.)

*T. minima, globoso-turbinata, lævisculа, vix subnitida, subpellucida, fragilis, corneo-rufescens vel fulva; anfr. 5; spira conico-subacutiuscula; apertura semilunaris; peristoma reflexiusculum. Operculum tenue, pal-*

*lide corneum, concavum. — Diam. maj.* 4, *alt.* 3 1/2; *alt. apert.* 2, *diam.* 1 1/2 *mill.*

Cette petite Hélicine est globuleuse-turbinée, presque lisse, à peine luisante, subtransparente, fragile, et d'un corné-roussâtre ou fauve. Elle a cinq tours convexes; sa spire est conique-subaiguë. Son ouverture est semilunaire et son péristome très-légèrement réfléchi, sans coloration particulière. La columelle est lisse et largement étalée. L'opercule est mince, corné-pâle, un peu concave. Elle n'offre rien de remarquable, que sa petite taille.

Habite la Pointe-du-Bout, dans les champs de canne à sucre, au milieu des détritus. Mai.

18. **Ancylus parasitans Drou.** (Tab. III, fig. 39-41.)

*T. subconoïdeo-compressa, ovali-elongata, tenuis, diaphana, striata, flava, intus sublactea, nitidissima; apex subobtusus, dextrorsus; apertura ovali-elongata; margo dexter convexus, sinister rectiusculus. — Long.* 7, *diam.* 4, *alt.* 2 *mill.*

Cet Ancyle est subconique-déprimé, et de forme ovale-allongée. Le test est diaphane, d'un blond pâle, finement strié longitudinalement et circulairement. Son caractère principal est d'avoir le sommet un peu obtus, placé en arrière et dirigé sensiblement vers la droite. L'ouverture est ovale-allongée, avec le bord droit un peu dilaté et convexe, tandis que le bord gauche s'écarte moins et demeure presque rectiligne. Enfin l'intérieur est légèrement blanchâtre et très-brillant.

Habite la rivière *Monsieur*, à Fort-Royal, sur les Ampullaires. Peu abondante. Juin.

Cet Ancyle peut être rapproché de quelques espèces brésiliennes, notamment de l'*Ancylus Barilensis* Moric.

19. **Ampullaria luteostoma Swains.** — Rivière Monsieur, sur les rochers et sur les plantes. Exemplaires magnifiques, comme forme, comme taille et comme coloration.

20. **Neritina punctulata Lam.** — Rivière des Pitons, au plus fort du courant, sur les pierres. Spéciments très-robustes, mesurant 35 millimètres de grand diamètre sur 20 de hauteur, très-pesants, mais fortement érodés et comme profondément labourés.

---

# V.

## NOTES.

---

### Note A.

**Limites de la Guyane française et du Brésil.**

Sans cesse agitée, débattue et controversée entre les ayant-droit depuis près de deux siècles, cette question de la délimitation des possessions françaises dans la Guyane d'avec le Brésil n'est point encore catégoriquement tranchée. Depuis la date des premiers établissements français dans la Guyane (c'est-à-dire depuis 1650 environ) jusqu'à la fin du XVII^e siècle, la rive gauche de la rivière des Amazones et la bouche la plus occidentale avaient été considérées comme la limite méridionale de notre territoire. Vers cette époque, les Portugais tentèrent des empiétements successifs, et plus tard ils essayèrent de s'avancer jusqu'à l'Oyapoc, qu'ils prétendirent être le synonyme de la rivière de *Vincent-Pinçon*, indiquée comme limite des deux territoires par le traité d'Utrecht, en 1713. De là une source d'erreurs et de débats entre les deux nations limitrophes : c'était en effet la rivière à laquelle le navigateur espagnol Vincent Pinçon a attaché son nom (laquelle a pu porter également le nom d'*Iapoc*), et non l'Oyapoc actuel qui en est distinct, qui devait servir de base aux opérations. D'abord fixée à l'*Iapoc* ou *Vincent-Pinçon*, par le traité d'Utrecht (1713), ainsi qu'il vient d'être dit, la délimitation fut successivement déplacée et portée à la rivière Carsevène, par le traité de Paris (1797), à l'Araouari par le traité de Badajoz (1801), puis, dans la même année, à la Carapanatuba par le traité de Madrid (1801), et bientôt reportée à l'Araouari par le traité d'Amiens (1802). — « Enfin, dit M. d'Avezac, à qui j'emprunte les détails qui vont suivre, une dernière série de stipulations diplomatiques relatives à cette question s'ou-

vre, en 1814, par le traité de Paris du 30 mai, dont l'article 10 était ainsi conçu :

« Sa Majesté Très-Fidèle, en conséquence d'arrangements pris » avec ses alliés, s'engage à restituer, dans le délai de trois mois, » la Guyane française telle qu'elle existait au 1er janvier 1792. » L'effet de la stipulation ci-dessus étant de faire revivre la con- » testation existant à cette époque, au sujet des limites, il est con- » venu que cette contestation sera terminée par un arrangement » amiable entre les deux cours, sous la médiation de S. M. Bri- » tannique (1). »

Comme la France était, au 1er janvier 1792, en possession effective d'une notable partie des territoires contestés (2), le Portugal refusa de ratifier cette disposition à laquelle il fut expressément substitué dans les actes du congrès de Vienne, du 9 juin 1815, l'article que voici :

« Art. 107. — S. A. R. le Prince-Régent du royaume de Por- » tugal et de celui du Brésil, pour manifester d'une manière in- » contestable sa considération particulière pour Sa Majesté Très- » Chrétienne, s'engage à restituer à Sadite Majesté la Guyane » française jusqu'à la rivière d'Oyapoc, dont l'embouchure est » située entre le 4e et le 5e degré de latitude septentrionale, limite » que le Portugal a toujours considérée comme celle qui avait été » fixée par le traité d'Utrecht. L'époque de la remise de cette colo- » nie à Sa Majesté Très-Chrétienne sera déterminée dès que les » circonstances le permettront, par une convention particulière » entre les deux cours; et l'on procèdera à l'amiable, aussitôt » que faire se pourra, à la fixation définitive des limites des Guyanes » portugaise et française, conformément au sens précis de l'ar- » ticle 8 du traité d'Utrecht (3). »

Le baron Alexandre de Humboldt fut consulté par le gouvernement portugais sur les meilleures voies à prendre et les instruc-

---

(1) Voyez : Martens, *Nouveau Recueil des principaux traités*, t. II, p. 1-38.

(2) Elle avait établi depuis 1763 la mission de Macari, sous l'invocation de saint François-Xavier, et depuis 1782 le poste de Vincent Pinçon : l'un et l'autre à la hauteur de la pointe méridionale de l'île Maraca.

(3) Martens, *Nouveau Recueil*, t. II, p. 379-431.

tions à donner pour arriver à une démarcation amiable des deux Guyanes; le savant voyageur remit, le 6 août 1817, un mémoire où il avait consigné les détails qu'on lui demandait (1), et bientôt après, la convention particulière à laquelle il avait ainsi indirectement concouru fut signée à Paris, le 28 août 1817; elle paraphrasait la stipulation de 1815, ainsi qu'il suit :

« Art. 1er. — Sa Majesté Très-Fidèle, étant animée du désir » de mettre à exécution l'article 107 de l'acte du congrès de » Vienne, s'engage à remettre à Sa Majesté Très-Chrétienne, dans » le délai de trois mois, ou plus tôt si faire se peut, la Guyane » française jusqu'à la rivière d'Oyapoc, dont l'embouchure est » située entre le 4e et le 5e degré de latitude septentrionale, et » jusqu'au 322e degré de longitude à l'est de l'île de Fer, par le » parallèle de 2° 24' de latitude septentrionale.

» Art. 2. On procèdera immédiatement, des deux parts, à la » nomination et à l'envoi de commissaires pour fixer définitive- » ment les limites des deux Guyanes française et portugaise, con- » formément au sens précis de l'article 8 du traité d'Utrecht, et aux » stipulations de l'acte du congrès de Vienne. Lesdits commis- » saires devront terminer leur travail dans le délai d'un an au » plus tard, à dater du jour de leur réunion à la Guyane. — Si à » l'expiration de ce terme d'un an lesdits commissaires respectifs » ne parvenaient pas à s'accorder, les deux hautes parties contrac- » tantes procèderaient à l'amiable à un autre arrangement, sous la » médiation de la Grande-Bretagne, et toujours conformément au » sens précis de l'article 8 du traité d'Utrecht, conclu sous la ga- » rantie de cette puissance (2). »

Des années succédèrent aux années sans qu'on nommât de part ni d'autre les commissaires aux mains desquels devait être remis le soin de vider sur place la question restée en suspens : on finit par

---

(1) *Mémoire sur la fixation des limites des Guyanes française et portugaise;* in : *Archives historiques et politiques* de Schœll; Paris, 1818, in-8°, t. I, p. 48-58. — M. de Humboldt a plusieurs fois fait allusion à cette question des limites dans son *Voyage aux régions équinoxiales* (t. VIII, p. 53; t. IX, pp. 237-239; t. X, pp. 156-158), attendant le jour « où elles cesseront d'appartenir aux illusions de la diplomatie. »

(2) Martens, *Nouveau Recueil,* t. IV, pp. 490-491.

s'apercevoir qu'avant de prétendre faire opérer sur le terrain une fixation de limites, il fallait au préalable s'accorder sur les bases de cette démarcation; et, d'après une communication du gouvernement français, on résolut en 1841 d'ouvrir une négociation pour s'entendre sur le sens précis de l'article 8 du traité d'Utrecht, auquel se référaient les dernières conventions. Les plénipotentiaires désignés pour cet objet eurent à peine deux ou trois conférences sans résultat, et la négociation languit encore de longues années.

Enfin, le Brésil envoya à Paris, pour la reprendre, un plénipotentiaire spécial, le vicomte de l'Uruguay, qui remit, le 15 juin 1855, au gouvernement français, un mémorandum expositif auquel il fut fait, le 5 juillet, une réponse préliminaire; et le 4 août suivant le baron His de Butenval fut désigné pour suivre la négociation au nom de la France. Les conférences s'ouvrirent entre les deux plénipotentiaires, le 30 août 1855, et se poursuivirent jusqu'au 1er juillet 1856, en quinze laborieuses séances dont les procès-verbaux, soigneusement tenus par le secrétaire, M. Duflot de Mofras, ont été imprimés à Rio de Janeiro, comme document parlementaire, à titre d'annexe à l'exposé annuel, pour 1857, du ministre brésilien des affaires étrangères. Ils forment un cahier in-folio de 175 pages, sous ce titre : *Protocoles de la Conférence sur la délimitation des Guyanes française et brésilienne.* Ils sont pleins d'une érudition géographique toute spéciale, dont le vicomte de l'Uruguay a donné l'exemple, et avec laquelle le baron de Butenval s'est montré à son tour non moins familier.

Les instructions du plénipotentiaire brésilien ne lui permettaient pas de concéder de limite plus méridionale que la rivière *Calsoène* (portée sur les cartes françaises sous le nom de Carsewène, corruption du nom indigène Coroswini; lat. 2° 35').

Le plénipotentiaire français, de son côté, a présenté comme ultimatum la déclaration suivante :

« Le gouvernement de l'Empereur consent — non-seulement à
» ce qu'un article du traité à intervenir rappelle d'une manière
» expresse et formelle « que les terres adjacentes au Cap du Nord
» appartiennent définitivement et à toujours à S. M. Brésilienne; »
» — mais encore à ce que la limite future soit ainsi indiquée dans
» le traité à intervenir : « Le canal de Carapaporis séparant l'île
» de Maraca des terres adjacentes au Cap du Nord, puis la branche
» nord du fleuve Araouari, si cette branche est libre, ou dans le

» cas où cette branche serait aujourd'hui obstruée, le premier cours » d'eau suivant en remontant vers le nord, et se jetant sous le nom » de Mannaya ou de rivière de Carapaporis dans le canal de Cara- » paporis, à 1° 45' environ de latitude nord (1). » — La limite partant de la côte suivrait le cours du fleuve sus-indiqué jusqu'à sa source, puis se prolongerait à égale distance de la rive gauche de l'Amazone jusqu'à ce qu'elle rencontrât la limite ouest du Rio-Branco.

Sur quoi le plénipotentiaire brésilien, considérant ses pouvoirs comme épuisés, s'est borné à conclure que cette proposition serait écrite dans le protocole, et portée avec le protocole à la connaissance de son gouvernement, et la négociation a été close (2). — *Adhuc sub judice lis est.*

Indépendamment des traités diplomatiques insérés dans le Recueil de Martens, du Mémoire de M. de Humboldt, et du Rapport de M. d'Avezac, ci-dessus cités, on pourra encore consulter, sur cette question d'intérêt général, les sources suivantes :

La Condamine. Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale, in : *Mémoires de l'Académie des sciences;* Paris, 1745, in-4°, p. 485, et édition spéciale : Paris, 1745, in-8°.

La Condamine. Relation abrégée d'un voyage fait en descendant la rivière des Amazones. Maëstricht, 1778, in-8°.

Mentelle. Mémoire sur les limites entre les possessions françaises et portugaises à la Guyane et au Para. (*Feuille de la Guyane française*, t. III, 1796.)

Buache. Considérations géographiques sur la Guyane française concernant ses limites méridionales, in : *Mémoires de l'Institut; Sciences morales et politiques*, t. III, pp. 15-39, avec une carte, lu le 27 frimaire an vi (1797).

Mémoire contenant les droits de la France sur les pays situés

---

(1) *Protocoles de la Conférence,* séance du 1er juillet 1856; p. 174.

(2) D'Avezac. *Considérations géographiques sur l'histoire du Brésil, examen critique d'une nouvelle histoire générale du Brésil, récemment publiée en portugais à Madrid, par M. F.-A. de Varnhagen, chargé d'affaires du Brésil en Espagne.* Paris, 1857, in-8°, 2 cartes ; note III, pp. 263-268 (extrait du *Bulletin de la Soc. de Géogr.* 1857).

entre la rivière des Amazones et celle d'Orénoc, in : MALLOUET, *Collection de Mémoires et Correspondances officielles;* Paris, an x, 5 vol. in-8°; t. Ier, pp. 111-118.

HUMBOLDT. Mémoire sur la fixation des limites des Guyanes française et portugaise, in : *Archiv. histor. et polit.* de Schœll; Paris, 1818, in-8°, t. Ier, pp. 48-58.

Vte DE SAO-LEOPOLDO. Programma historico : quaes sâo os limites naturaes, pacteados e necessarios do imperio do Brazil? in : *Mem. Instit. Brasil.* 1839, in-8°, pp. 1-54.

FERREIRA. Propriedade e posse das terras do Cabo do Norte pela coroa do Portugal, in : *Revista trimensal*, t. III, pp. 339-371 (1841 ou 1842).

BÆNA. Discurso ou Memoria sobre a intrusaô dos Francezes de Cayena nas terras do cabo de Norte em 1836. Maranhaô, 1846, br. in-8°.

TARDY DE MONTRAVEL. Considérations générales sur la délimitation de la Guyane française. (In : *Revue coloniale*, t. XII, 1849.)

DA SILVA. Mémoire sur les limites du Brésil avec la Guyane française, conformément au sens précis de l'article 8 du traité d'Utrecht, in : *Revista trimensal*, t. XIII, pp. 421-512. (Mémoire lu à l'Institut historique du Brésil, en septembre et octobre 1851, en présence de l'Empereur Pierre II. (En portugais.)

Protocoles de la Conférence sur la délimitation des Guyanes française et brésilienne. Rio de Janeiro, 1857; in-fol.

A. DE SAINT-QUANTIN. Guyane française : Ses limites vers l'Amazone. (Extrait de la *Revue coloniale*, août et septembre 1858.) Paris, 1858, in-8°, huit cartes.

MAURY. La Guyane française : Ses limites du côté du Brésil. Etat actuel de la question. Paris, 1859, in-8°. (Extrait de la *Revue coloniale*, novembre et décembre 1858.)

---

## Note B.

### Documents bibliographiques.

Me permettra-t-on de réunir ici sous un seul titre les documents bibliographiques relatifs aux productions naturelles et à la description physique de la Guyane qui me sont tombés sous la main tandis que je rédigeais mon introduction?... Comme il est quelquefois difficile de remonter aux sources, faute d'indications suffisantes, et par suite, malaisé de se livrer à des études préparatoires ou autres, j'ai pensé qu'il ne serait peut-être pas inutile de grouper ici (même comme appendice d'un essai purement zoologique) quelques ouvrages publiés sur cette matière. Je prie le lecteur de remarquer que je transcris seulement ce qui est venu à ma connaissance pendant la composition de mon mémoire, à titre de données bibliographiques sommaires et partielles, sans autre prétention de ma part. J'ai laissé de côté tous les écrits, nombreux aussi, se rapportant uniquement à l'histoire, à l'économie politique, à l'agriculture et à diverses autres branches de connaissances. Je suis l'ordre chronologique.

### § 1. — *Histoire naturelle.*

Les singularitez de la France antarctique, autrement nommée Amérique, et de plusieurs terres et isles descouvertes de nostre temps, par F. André Thevet, natif d'Angoulesme. Paris, 1558, in-4°, — et Anvers, 1558, in-8°.

Observations astronomiques et physiques faites dans l'île de Cayenne. Paris, 1679, in-fol. (par Richter).

Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale, par Barrère. Paris, 1711, in-12.

Histoire des plantes de la Guiane française, rangées selon la méthode sexuelle, par M. Fusée-Aublet. Londres (Paris), 1775, 4 vol. in-4° avec 392 planches.

Mémoires pour servir à l'histoire de Cayenne et de la Guyane française, par M. Bajon, chirurgien de l'île de Cayenne. Paris, 1777, 2 vol. in-8°.

Mémoire sur l'exploitation des bois de la Guyane française, par M. Guisan. Cayenne, 1785, in-4°.

Mémoire sur la Guiane française, par le citoyen JACQUEMIN. Paris, an VII, in-12.

Description abrégée de la Guyane française, ou tableau des productions naturelles et commerciales de cette colonie... Par M. LEBLOND... Paris, 1814, in-8°.

Mémoire sur l'utilité dont peuvent être à la France les forêts de la Guyane, par M. THOMAS, sous-inspecteur de la marine (*Ann. maritimes*, 2e part., 1816).

Rapport fait à l'assemblée administrative du musée d'histoire naturelle sur l'arbre quinquina; 23 décembre 1818, par DESFONTAINES (*Feuille de la Guyane française*, t. 2, p. 660).

Nomenclature des objets d'histoire naturelle apportés de Chine, des Philippines et des Manilles dans la colonie de Bourbon, dans celle de Cayenne, et au muséum à Paris, par M. PHILIBERT, cap. de vaisseau (*Annales maritimes*, 2e part., 1820).

De la résine élastique et de quelques autres substances analogues, par NOYER (*Annales maritimes*, 2e partie, t. 2, 1823).

Mémoire détaillé sur les bois de la Guyane française, par M. DUMONTEIL, officier du génie maritime, chargé d'exploiter les forêts qui bordent les rivières voisines de Cayenne (*Annales maritimes*, 2e partie, t. 2, 1823).

Mémoire sur la Guyane française, par NOYER. Cayenne, 1824, in-4°.

Mémoire sur les naturels de la Guyane, etc., par NOYER (*Annales maritimes*, 2e part., t. 1er, 1824).

Note sur un arbre résineux non encore décrit, par PERROTET (*Feuille de la Guyane française*, t. 5, 1824).

Observation sur le genre Couma, d'Aublet; par M. ACH. RICHARD (*Ann. des Sciences naturelles*, t. I, 1824, pp. 52-57).

Observations sur le genre Couratari d'Aublet; par M. ACHILLE RICHARD (*Ann. des Sc. nat.*, t. I, 1824, pp. 321-331).

Liste des bois de la Guyane française, propres à la confection des meubles et aux constructions navales et civiles (*Annales maritimes*, 2e partie, t. 2, 1825).

Notice sur le caïman et sur l'agami, par NOYER (*Annales maritimes*, 2e part. t. 1er, 1826).

Notice sur les couroumous ou vautours de la Guyane, par NOYER (*Annales maritimes*, 2e part. t. 1er, 1826).

Expériences faites à Brest sur les bois de la Guyane. Rapports de la Commission chargée de la visite et de l'examen des bois de la Guyane (*Annales maritimes*, 2e partie, t. 2, 1826).

Forêts vierges de la Guyane française, considérées sous le rapport des produits qu'on peut en retirer pour les chantiers maritimes de la France, par M. NOYER. Paris, 1827, in-8°.

Rapport sur un échantillon de résine provenant de la Guyane française, par MÉRIMÉE (*Annales maritimes*, 2e partie, t. 2, 1827).

Notes sur la Guyane française, les mœurs et les habitudes des indigènes, par M. GATIER (*Ann. scientif. d'Auvergne*, t. II, Clermont-Ferrand, 1829, in-8°).

Notice sur l'entomologie de la Guyane française, par M. TH. LACORDAIRE (*Ann. Soc. entom. de France*, t. I, 1832, pp. 348-366).

Essai sur les coléoptères de la Guyane française, par M. Th. LACORDAIRE (*Nouv. Annales du muséum*, t. II, 1833, pp. 35-94). (Tirage à part : Paris, 1833, br. in-4° de 60 pages).

De la croissance du palmiste et du boabab à Cayenne, lettre adressée par M. HÉRICART DE THURY au ministre de la marine (*Ann. marit.*, 2e part., 1842).

Notice sur des mammifères rapportés de Cayenne par M. Emile Déplanche, chirurgien de l'aviso à vapeur *le Rapide*, pendant la campagne de 1854, 1855 et 1856 ; par M. EUDES-DESLONGCHAMPS (*Bull. de la Soc. Linn. de Normandie*, t. 2, 1857).

Catalogue des oiseaux recueillis à Cayenne, par M. Déplanche, chirurgien de la marine impériale, par S. A. le prince BONAPARTE (*Bull. de la Soc. Linn. de Normandie*, t. 2, 1857).

Catalogue des animaux vertébrés recueillis à Cayenne par M. Déplanche. — Reptiles et poissons. Par M. EUDES-DESLONGCHAMPS (*Bull de la Soc. Linn. de Normandie*, t. 3, 1858).

Observations sur le Morpho Idomeneus (Fabricius), par CH. EYRIÈS (*Mém. Soc. impér. des Sciences naturelles de Cherbourg*, t. VI, 1858, pp. 68-72).— (Tirage à part : broch. in-8°. Cherbourg, 1858.)

Catalogue des Cirrhipèdes, des Mollusques et des Rayonnés re-

cueillis par M. Déplanche, chirurgien auxiliaire de la marine impériale, pendant la campagne de l'aviso à vapeur *le Rapide*, années 1854-55-56, par M. EUDES-DESLONGCHAMPS (*Bull. Soc. Linn. de Normandie*, 4e vol. 1859, pp. 20-67).

Catalogue des plantes recueillies à Cayenne par M. Déplanche, chirurgien de l'aviso à vapeur *le Rapide*, déterminées par M. Le Normand, par M. EUDES-DESLONGCHAMPS (*Bull. Soc. Linn. Normandie*, 4e vol. 1859, pp. 153-177).

Note sur une larve d'Œstride extraite du bras d'un homme à Cayenne, par M. le dr CH. COQUEREL (*Rev. et Mag. de zool.* 1859, pp. 356-361).

## § 2. — *Plantations et acclimatations.*

Observations sur la multiplication des bestiaux dans la Guyane française. Cayenne, 1787, in-4°.

Observations sur la culture du cannellier à la Guyane française, par LEBLOND (*Mém. de la Soc. d'Agric. de la Seine*, t. 1er, 1800).

D'un mémoire du cit. Leblond sur la culture du poivrier à la Guyane française, par M. DESFONTAINES (*Annales du Muséum d'hist nat.* t. 1er, 1802).

Notice sur la culture des arbres à épiceries introduits à Cayenne, par J. MARTIN, botaniste (*Annales du Muséum*, t. 1er, 1802).

Mémoire sur la culture du roucouyer à la Guyane française, par LEBLOND (*Mém. de la Soc. d'Agr. de la Seine*, t. 6, 1804).

Rapport fait à l'Institut des sciences et des arts sur le mémoire du cit. Leblond, sur la culture du roucouyer à la Guyane française, par MM. DESFONTAINES, JUSSIEU, COLS et VAUQUELIN (*Mém. de la Soc. d'Agr. de la Seine.* 1804).

Lettre sur la culture de l'arbre à pain à la Guyane, par J. MARTIN (*Annales du Muséum*, t. 12 ; 1808).

Mémoire sur l'introduction de diverses plantes utiles dans les colonies françaises de la Guyane, par RICHARD (*Mém. de l'Institut*, scienc. math. et phys., t. 2).

Mémoire sur le giroflier, avec quelques mots sur le poivrier, le cannellier et le muscadier, par M. DE LA GOTELLERIE (*Feuille de la Guyane française*, t. 2, 1820).

Précis historique de la culture du muscadier à Cayenne, par NOYER (*Feuille de la Guyane française*, t. 2, 1821).

Du manioc, de sa culture et de ses produits, par NOYER (*Annales maritimes*, 2e part., t. 1er, 1824).

Observations sur les cultures coloniales à la Guyane française, par PERROTET (*Feuille de la Guyane française*, t. 5, pp. 32-40, 60; 1824).

Note sur la culture du Voakoa, palmier transporté de l'île Bourbon à la Guyane (*Feuille de la Guyane française*, t. 5, 1824, p. 460).

Observations sur la culture du vanillier et sur les moyens d'en conserver les boutures, par PERROTET (*Feuille de la Guyane française*, t. 5, 1824).

Indication d'un moyen préservatif contre les insectes qui ravagent à Cayenne les plantations de cotonniers (*Annales maritimes*, 2e partie, t. 2; 1826).

Notice sur la Guyane; salubrité de son climat; procédés de culture et de l'égrenage du coton employés aujourd'hui dans la colonie (*Annales maritimes*, 2e partie, t. 1; 1826).

Introduction des plantes du Brésil à la Guyane, par M. le lieutenant de vaisseau CHIEUSSE (*Annales maritimes*, 2e partie, t. 2, 1827).

Succès de la culture du mûrier et de l'éducation des vers à soie à la Guyane française (*Annales maritimes*, 2e partie, t. 1er; 1827).

Rapport sur la culture du pavot à Cayenne. Extraction de l'opium. Par M. MIRBEL (*Annales maritimes*, t. 1er, 1834).

Mémoire sur la culture du poivrier à la Guyane française, depuis son introduction, en 1787, jusqu'à la présente année 1843. Paris, 1843, in-8°. (Par le général BERNARD.)

Rapport à S. A. I. le prince Napoléon, sur les produits d'éducations en plein air du ver à soie du mûrier faites par M. Michéli dans la Guyane française, par M. GUÉRIN-MÉNEVILLE (*Revue et Mag. de zool.*, 1859, pp. 91-96).

## § 3. — *Voyages et itinéraires.*

Les trois Mondes, par le seigneur DE LA POPELLINIÈRE. Paris, 1582, in-4°.

Voyages en Afrique, Asie, Indes orientales et occidentales, par JEAN MOCQUET. Paris, 1616, in-8°. — Rouen, 1645, in-12. — Réimpression : Paris, 1830, in-8°.

Voyages et découvertes faites en la nouvelle France, depuis l'année 1615 jusqu'à la fin de 1618, par le sieur DE CHAMPLAIN. Paris, Collet, 1619, in-8°.

Novus Orbis, seu descriptionis Indiæ occidentalis libri XVIII, auct. DE LAËT. Leide, 1633, in-fol.

Relation du voyage des François fait au cap Nord, en Amérique, par les soings de la compagnie établie à Paris, et sous la conduite de M. de Royville, leur général, avec une ample description du pays, des mœurs et façons de vivre des sauvages, et l'observation des hauteurs, par J. DE LAON, sieur d'Aigremont. Paris, 1654, in-12.

Véritable relation de tout ce qui s'est fait et passé au voyage que fit M. de Bretigny en l'Amérique occidentale, avec une description des mœurs et des provinces des sauvages de cette grande partie du cap Nord... Par P. BOYER, sieur de Petit-Puy. Paris, 1654, in-12.

Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne, entrepris par les François en l'année 1652, avec un dictionnaire de la langue du mesme païs, par ANTOINE BIET. Paris, 1664, in-4°.

Description de la France équinoctiale, cy devant appellée Guyanne, et par les Espagnols El Dorado, par LE FEBVRE DE LA BARRE. Paris, 1666, in-4°, une carte.

Relation de la Guyane et de ce qu'on y peut faire (dans le Recueil de divers voyages faits en Afrique et en Amérique. Paris, 1674 in-4°).

Relation d'un voyage de M. de Gennes, par FROGER. Paris, 1679, in-12.

Journal du voyage que les PP. Jean Grillet et Fr. Béchamel ont fait dans la Guiane en 1674 (à la suite du *Voyage autour du monde*

*commencé en 1701 et fini en 1711*, par Woodes Rogers. Amstersdam, 1716, in-8°. 2 vol. et 2 cartes).

Voyage du chevalier Des Marchais en Guinée, îles voisines et Cayenne, par le P. LABAT. Paris, 1730, 4 vol. in-12.

Recueil de voyages dans l'Amérique méridionale, contenant diverses observations remarquables touchant le Pérou, la Guyane, etc. Amsterdam, 1738, 3 vol. in-12.

Nouvelle relation de la France équinoxiale, par BARRÈRE. Paris, 1743, in-12, fig. et carte.

Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale, depuis la côte de la mer du Sud jusqu'aux côtes du Brésil et de la Guyane, en descendant la rivière des Amazones, par M. DE LA CONDAMINE. Paris, 1745, in-8°.

Description géographique de la Guyane, par BELIN. Paris, 1763, in-4°.

Voyage géographique dans l'intérieur de la Guyane française, par Simon MENTELLE (*Feuille de la Guyane française*, t. 2, 1767).

Voyage de S. Mentelle autour de la Guyane française en 1767 (*Feuille de la Guyane française*, t. 3).

Itinéraire de M. Bradel, géographe, en août, septembre et octobre 1770, dans l'exploration qu'il fit en traversant par terre le quartier d'Approuague, depuis l'embouchure de la rivière de ce nom jusqu'aux rivières de l'Oyapoc et du Camopy (*Feuille de la Guyane française*, t. 3, pp. 421, 428, 438, 469, 483, 500; 1770).

Des savanes de Kaw, aujourd'hui canal de Torcy, par M. GUISAN (*Feuille de la Guyane française*, t. 2, 1778).

Journal d'un voyage fait dans les savanes noyées, comprises depuis la rive droite de la rivière de Mahuri à la rive gauche de celle de Kaw, par MM. le chev. DE BOISBERTHELOT et GUISAN (dans les *Mémoires de Malouet*, t. 2, 1778).

Voyage d'exploration de la Gabrielle à la mer, dans les savanes noyées, d'ordre du gouvernement, en avril et mai 1782, par M. COUTURIER DE SAINT-CLAIR (*Feuille de la Guyane française*, t. 2).

Traité sur les terres noyées de la Guyane, appelées communément terres basses, par M. GUISAN, capitne d'infanterie. Cayenne, 1788, in-4°.

Voyage à la Guyane et à Cayenne, fait en 1789 et années suivantes, par L... M... B.... Paris, an VI (1797), in-8°, cartes et gravures. (Ouvrage de Louis Prudhomme.)

Tableau de Cayenne, ou de la Guiane française (par GALARD-TERRAUBE). Paris, an VII (1798), in-8°.

Voyage à la Guyane et à Cayenne, fait en 1789 et dans les années suivantes, par L. M. B., armateur. Paris, 1798, in-8°.

Voyage à la Guyane et à Cayenne. Paris, 1799, in-8°.

Reise nach Cayenne aus dem franzosischen (von C. W. LOHMAN). Hamburg, 1799, in-8°.

Neue Reise nach Cayenne. Leipzig, 1799, in-8°.

Tableau de Cayenne ou de la Guiane française (par GALARD-TERRAUBE). Paris, an VII (1799), in-8°.

Voyage dans les forêts et dans les rivières de la Guyane, par M. MALOUET. (*Mélanges de littérature* de Suard ; t. Ier, Paris 1803, in-8°).

Voyage aux régions équinoxiales du Nouveau Continent, par A. DE HUMBOLDT. Paris, 1817-1826 ; 12 vol. in-8°.

De la Guyane française, de son état physique, de son agriculture, de son régime intérieur, et du projet de la peupler avec des laboureurs européens ; ou, examen d'un écrit de M. le marquis de Barbé-Marbois sur le même sujet, suivi de considérations sur le commerce colonial de la France et sur l'administration spéciale de ses colonies. (Par CATINEAU-LAROCHE). Paris, 1822, in-8°.

Voyage de Milthiade et Loret d'Oyapock aux Emerillons et à la rivière Inini, en tournant les sources de l'Approuague (*Feuille de la Guyane française*, t. 3, 1822).

Voyage aux Oyampis, entrepris le 4 janvier 1822, par J. MILTHIADE, ancien aspirant de marine (*Feuille de la Guyane française*, t. 4, 1822).

Notice statistique sur la Guyane française, publiée par le ministère de la marine en 1822. Paris, 1822, in-8°.

Expédition envoyée en 1824, par M. le baron Milius, gouverneur de la Guyane, aux sources de l'Oyapock et du Maroni ; description des terres qu'ils arrosent... (*Annales maritimes*, 2e partie, t. 2 ; 1825).

De l'état actuel de la géographie de la Guyane française, et d'un

projet d'exploration dans l'intérieur de cette contrée, par NOYER. (*Annales maritimes*, 2e partie, t. 1er, 1830).

Voyage dans l'intérieur de la Guyane, de MM. Adam de Bauve, P. Ferré et Leprieur (*Bull. de la Soc. de géographie*, de 1832 à 1834; passim).

Journal d'un voyage sur la côte méridionale de la Guyane française, par PÉNAUD (*Ann. marit. et colon.* t. LXI, 1836, pp. 421-467).

Colombie et Guyanes, par C. FAMIN. Paris, 1837, in-8°. (Volume faisant partie de l'*Univers pittoresque.*)

Etudes sur la Guyane française, par ROUX (*Annales maritimes*, 2e part. t. 2, 1837).

Sur quelques points importants de la géographie de la Guyane, par A. DE HUMBOLDT (*Annales des voyages;* mai 1837).

Mémoire sur les nouvelles découvertes géographiques faites dans la Guyane française, et sur le nouvel établissement formé dans l'île de Mapa, par le baron WALKENAER (*Annales des voyages*, juillet 1837).

Notice statistique sur la Guyane française. Paris, 1838, in-8° (Imp. roy.)

Mémoire sur la partie de la Guyane qui s'étend entre l'Oyapock et l'Amazone, etc., par M. REYNAUD, enseigne de vaisseau (*Bull. de la Soc. de géographie*, janvier 1839).

Rapport sur le voyage de M. Leprieur, dans l'intérieur de la Guyane, par M. D'AVEZAC. (*Bull. Soc. géogr.* 2e série, t. II, pp. 223-238).

Notice sur un voyage dans l'intérieur de la Guyane, par M. THÉODORE DE BAGOT (*Bull. de la Soc. de géographie*, année 1841).

Rapport sur un voyage dans l'Inde, par PERROTET (*Annales maritimes*, mai 1842).

Rapport à M. le duc de Broglie sur un voyage fait aux Antilles et à la Guyane pendant les années 1838-1839; par JULES LECHEVALIER. Paris, 1842-1844; 2 vol. in-fol. (Impr. roy.)

Notice statistique sur la Guyane française. Extrait des Notices statistiques sur les colonies françaises imprimées en 1838 par ordre de M. le ministre de la marine et des colonies. Paris, 1843, in-8°, avec une carte.

Notes statistiques sur la Guyane française, par JULES ITIER. Paris, 1844, in-8°. (Extrait des *Annales maritimes et coloniales*. Avril, mai et juin 1844.)

Extraits des auteurs et voyageurs qui ont écrit sur la Guyane, suivi du catalogue bibliographique de la Guyane, par VICTOR DE NOUVION. Paris, 1844, in-8°.

Notice sur la Guyane française, par FÉLIX COUY. Brest, 1852, in-8°.

Voyage dans les forêts de la Guyane française, par MALOUET, publié par F. Denis. Paris, 1853, in-32.

La Guyane ; civilisation et barbarie, coutumes et paysages, par A. E. CERFBEER. Paris, 1854, in-18.

La Guyane française, ses mines d'or et ses autres richesses. Par M. DE SAINT-AMANT... Paris, 1856, in-8°.

L'intérieur de la Guyane française, par M. G. LEJEAN (*Bull. Soc. géogr.* 4e série, t. XI, 1856, pp. 246-264).

## § 4. — *Cartes de la Guyane française.*

Indépendamment de la carte de Leblond (*Carte géographo-géologique de la Guyane française;* 1814), de celle de Martius (*Tabula geographica Brasiliæ et terrarum adjacentium exhibens itinera botanicorum;* 1857), et de celle de Mentelle (1817), on cite encore celles de Perrot (1828), de Brué (1834 et 1841), de Noyer (1830), et de Reynaud (1839), comme étant les meilleures et les plus estimées. Le Dépôt de la Marine possède en outre, entre autres, une *Carte réduite des côtes de la Guyane comprises entre les bouches de la rivière des Amazones et celles du Maroni* (1817), qui donne une très-exacte idée du littoral. Enfin, la plupart des mémoires qui figurent dans la note A, et plusieurs des ouvrages mentionnés dans la note B, renferment de bonnes cartes de tout ou de partie de la Guyane, entre autres la *Notice statistique* publiée par la Société d'études pour la colonisation de la Guyane française (1843), et surtout le mémoire de M. de Saint-Quantin, chef de bataillon du génie, relatif aux limites de la Guyane vers l'Amazone (1858).

---

# ICONOGRAPHIE.

## EXPLICATION DES PLANCHES.

NOTA. — Par suite d'un malentendu de la part du dessinateur, les coquilles figurées ci-contre ont été représentées à l'inverse de ce que désirait l'auteur, c'est-à-dire l'ouverture en haut, le sommet en bas, au lieu d'avoir le sommet tourné vers le haut et l'ouverture en bas, comme elles sont posées sur l'animal en marche, et comme les place l'observateur pour les soumettre à son examen. Peut-être, suivant ce mode de les présenter, certains détails sont-ils mieux en évidence; mais il choque la nature et déroute l'observateur.

## PLANCHE I.

Fig. 1-2. — Succinea propinqua.

Fig. 3-5. — Zonites decoloratus.

Fig. 6-9. — Streptaxis Deplanchei.

Fig. 10-11. — Bulimus rufolineatus.

Fig. 12-13. — Bulimus Eyriesii.

Fig. 14-15. — Bulimus orthodoxus.

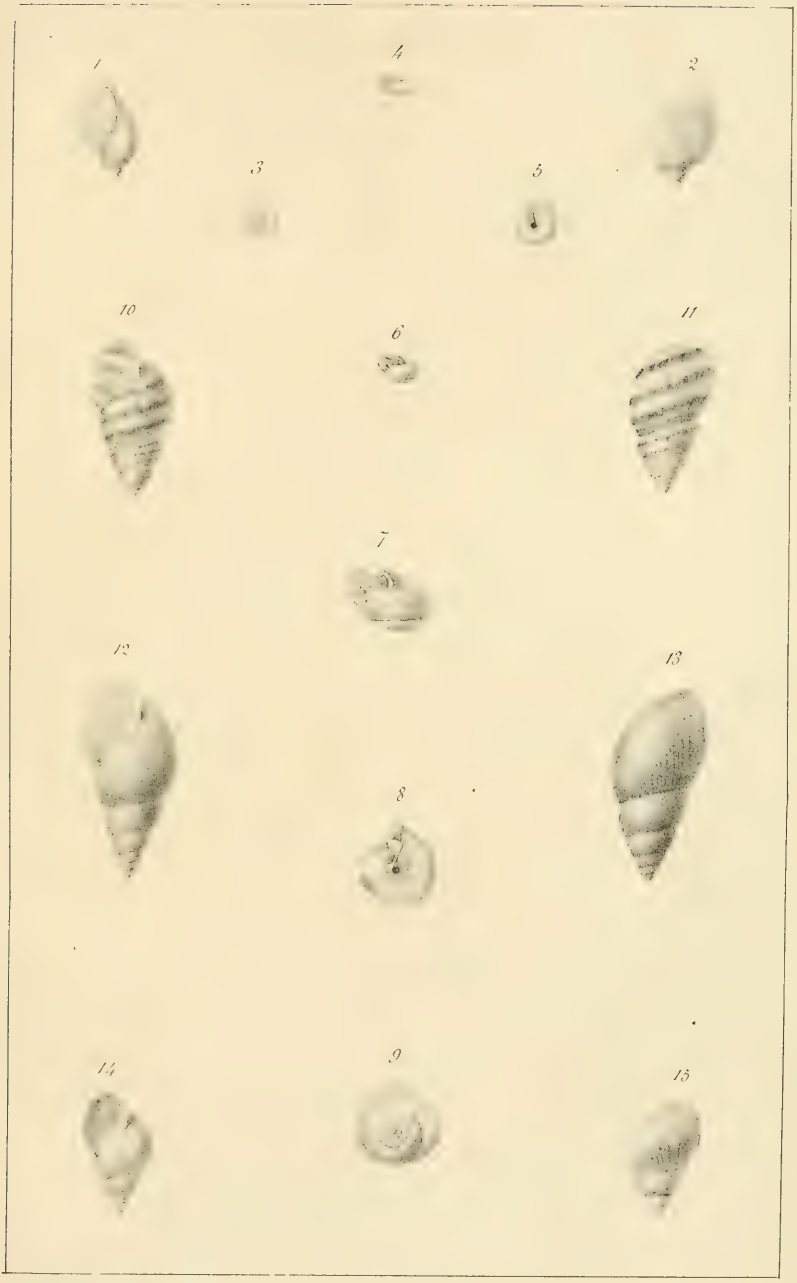


Lackerbauer ad nat. del.

Lith. Becquet frères.

PLANCHE II.

## PLANCHE II.

---

Fig. 16-17. — Pupa Eyriesii.

Fig. 18-20. — Helicina sericea.

Fig. 21-22. — Achatina lamellata.

Fig. 23-24. — Bulimus limpidus.

Fig. 25. — Bulimus oblongus (*jeune, peu de temps après sa sortie de l'œuf*).

Fig. 26. — *Œuf de* Bulimus oblongus.

Fig. 27-29. — Planorbis xerampelinus.

---

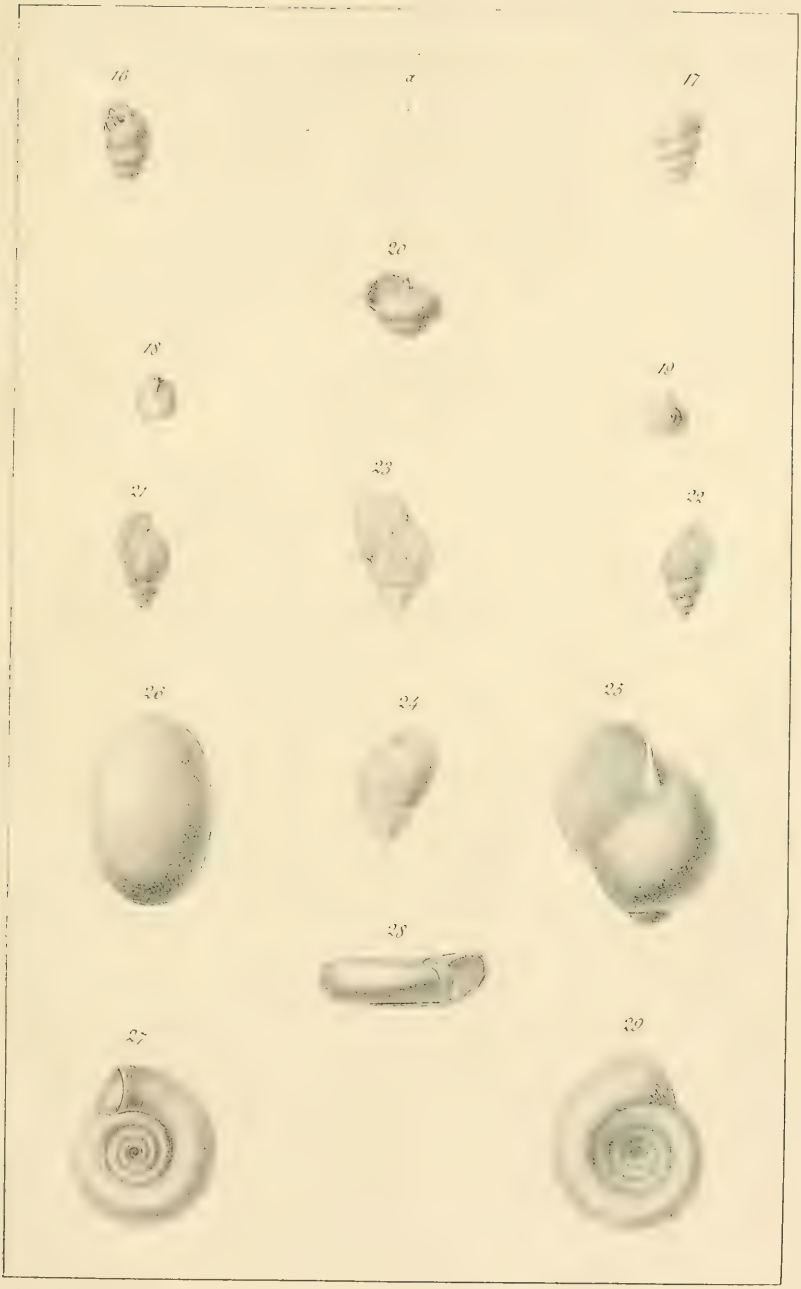


Lackerbauer ad nat del.

Lith Becquet frères.

PLANCHE III.

## PLANCHE III.

---

Fig. 30-32. — Cyclophorus liratus.

Fig. 33-34. — Ampullaria Welwitschiana.

Fig. 35-36. — Helicina pudica.

Fig. 37-38. — Cyclophorus cinereus.

Fig. 39-41. — Ancylus parasitans.

Fig. 42-44. — Cyclophorus acutiliratus.

---

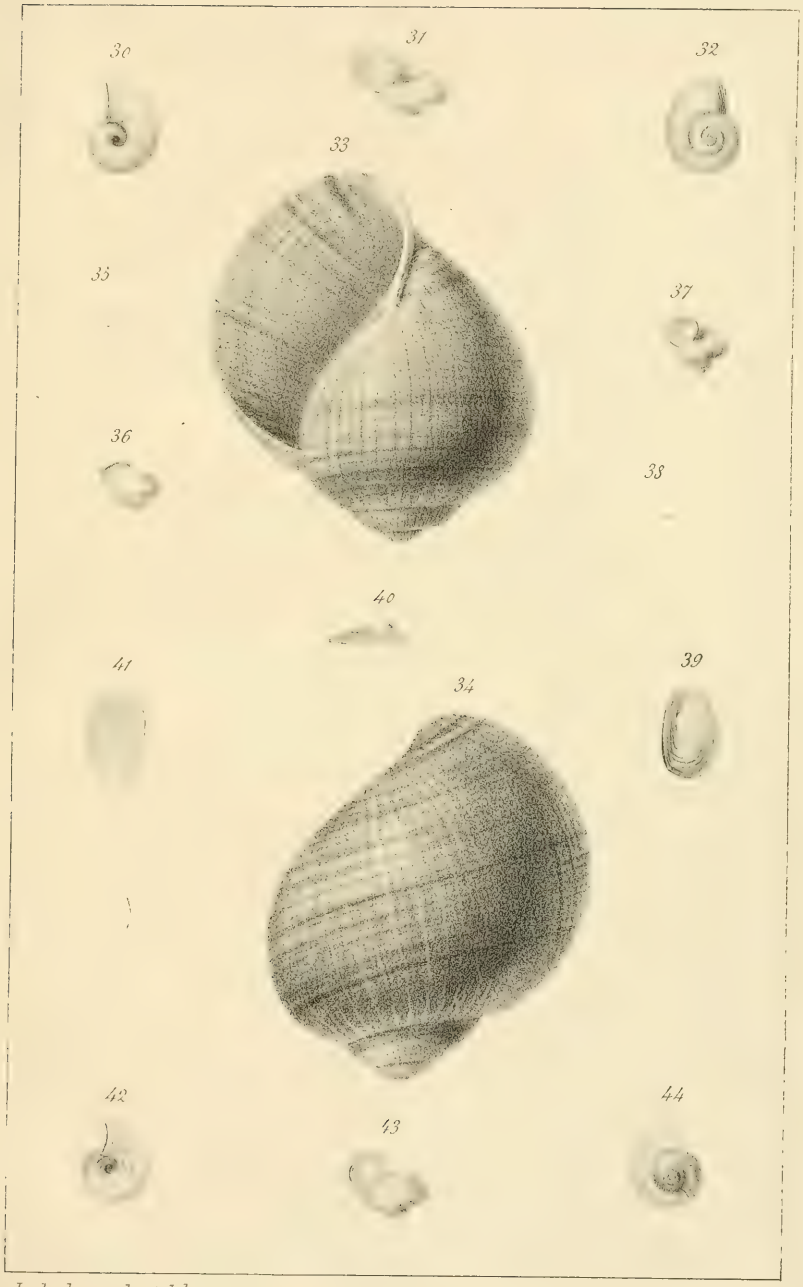


Lackerbauer ad nat. del.

Lith. Becquet frères.

PLANCHE IV.

## PLANCHE IV.

---

Fig. 45. — Helix pellis-serpentis *var. minor.*

Fig. 46. — Achatina striata.

Fig. 47. — Ampullaria Chemnitzii.

Fig. 48. — Bulimus zebra (*type*).

Fig. 49. — Bulimus zebra (*variété*).

---

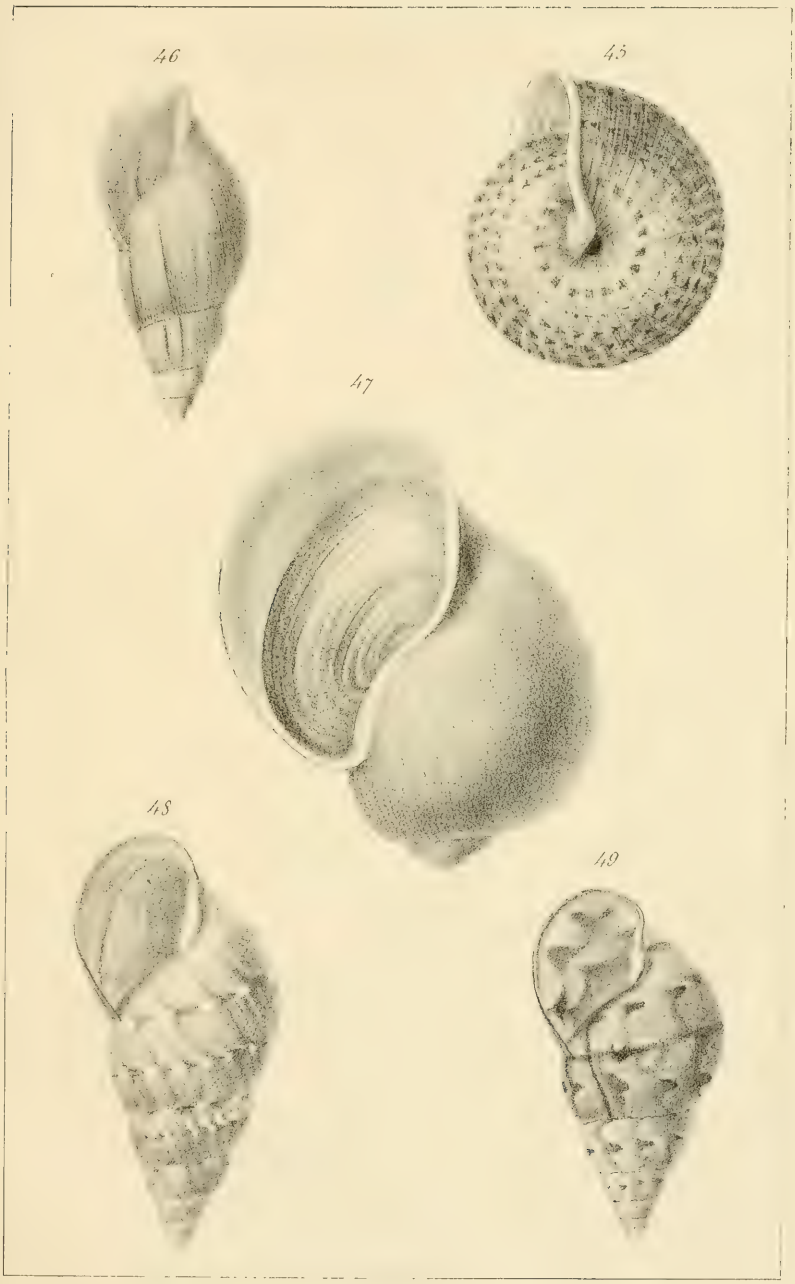


Lackerbauer ad nat. del.

Lith. Becquet frères.

Extrait des Mémoires de la Société Académique de l'Aube.
Tome XXIII, 1859.

TROYES, TYP. BOUQUOT.

# ESSAI

SUR LES

# MOLLUSQUES TERRESTRES

## ET FLUVIATILES

## DE LA GUYANE FRANÇAISE,

PAR

**HENRI DROUËT,**

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE LISBONNE,
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-JACQUES-DE-L'ÉPÉE,
AUTEUR DES ÉTUDES SUR LES NAÏADES DE LA FRANCE, ETC.

Au lecteur. — I. Introduction. — II. Auteurs cités. — III. Mollusques terrestres et fluviatiles de la Guyane française. — IV. Appendice : Mollusques de la Martinique. — V. Notes : **A**, Limites de la Guyane française et du Brésil; **B**, Documents bibliographiques. — Iconographie.

**Avec 4 planches.**

PARIS

J.-B. BAILLIÈRE, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE,
19, rue Hautefeuille.

1859.

## Ouvrages de M. Drouët :

Etudes sur les Naïades de la France. I, ANODONTA : *Paris*, 1854. II, UNIO : *Troyes*, 1857. Deux parties in-8°, illustrées de 16 planches lithographiées d'après nature, représentant toutes les espèces et variétés des Naïades françaises, et de 2 planches gravées d'anatomie (*Ouvrage dédié à S. M. le Roi de Portugal*).

Enumération des Mollusques terrestres et fluviatiles vivants de la France continentale. *Liège*, 1855; grand in-8°.

Répartition géologique des Mollusques vivants dans le département de l'Aube. *Troyes*, 1855; in-8°, avec une carte géologique coloriée.

Rapport à Sa Majesté le Roi de Portugal sur un voyage d'exploration scientifique aux îles Açores. *Troyes*, 1858; in-4°.

Mollusques marins des îles Açores. *Troyes*, 1858; in-4°, avec 2 planches coloriées.

Coléoptères açoréens. *Paris*, 1859; in-4°.

Sur l'Helix aculeata; exercice monographique. *Angers*, 1859; in-8°, avec une planche.

Lettres conchyliologiques; première décade; in-8° (*en cours de publication*).

---

**A Paris, chez J.-B. BAILLIÈRE et FILS, Libraires de l'Académie Impériale de Médecine, 19, rue Hautefeuille; à Troyes, chez l'auteur.**

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00570 4226